

CISJORDANIE OCCUPÉE
**Un adolescent
palestinien tué
lors d'une
incursion
sioniste**

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Lundi 23 février 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6681 - 22^e année

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Les projets de silos en bonne voie

Un projet de silo pour le stockage des céréales d'une capacité d'un million de quintaux a été lancé à El-Méniâa, faisant partie du programme de 30 silos stratégiques à travers le pays.

LIRE EN PAGE 3



Phs : DR

**LE MDN SE REMÉMORE LA DATE
DU 22 FÉVRIER :**



**« Fraternité
et cohésion
peuple
- armée »**

P 2

**L'ONAB LANCE SA
COMMERCIALISATION**

**Du poulet
congelé
à 330 dinars**

P 4

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

**L'Algérie
atteint 83 %
d'autosuffisance**

P 5

**ACCIDENT DE BUS
DE OUED EL HARRACH :**

**Le procès
ouvert le 8 mars
prochain**

P 2

**HIPPODROME PARC DES LOISIRS -
LAGHOVAT, CET APRÈS-MIDI À 15H00**
**Duel entre
Soltanat el
Mesk et Kawkeb
Echark**

P 21

LES PRODUCTEURS EUROPÉENS DE TOMATE DÉNONCENT

**« Concurrence déloyale
et accord Maroc - UE
hors la loi »**

P 24



L'ÉDITO

« Sur la base de l'énorme intérêt manifesté, je vais ordonner au secrétaire à la guerre, ainsi qu'aux autres ministères et agences concernés, de commencer le processus d'identification et de publication des dossiers gouvernementaux liés à la vie extraterrestre, aux phénomènes aériens non identifiés (PAN) et aux objets volants non identifiés (OVNI), ainsi qu'à toute autre information liée à ces questions très complexes, mais extrêmement intéressantes et importantes... ». C'est par cette décision, contenue dans son communiqué officiel que le président américain, Donald Trump, a répondu, jeudi dernier, aux propos de l'ancien président Barack Obama, sur les extraterrestres et les ovnis. Qu'à dit, précisément Obama ? Invité d'un podcast politique, le 14 février dernier, l'ancien président américain, qui répondait à une question sur l'existence des extraterrestres, a surpris tout le monde : « Ils existent, ils sont réels » a-t-il dit. Il a toutefois nuancé son propos en ajoutant, sur un ton qui se voulait ironique « ne les avoir jamais vu ». Il a éga-

Trump, Obama et les extraterrestres

lement réfuté l'idée largement répandue qu'ils seraient retenus sur la « zone 51 » (une base d'essais militaires, ultra secrètes, de l'US Air Force située dans le désert du Nevada). À cette même question sur l'existence des ovnis, Obama avait répondu en 2021 « qu'il existe des images et des enregistrements d'objets dans le ciel dont nous ignorons la nature exacte ». Constatant qu'il avait créé le buzz, Obama a publié sur Instagram une déclaration, le 15 février dernier, en précisant que « permettez-moi de clarifier les choses. Statistiquement, l'univers est si vaste qu'il y a de fortes chances qu'il y ait de la vie ailleurs ». Le sujet s'est imposé en Une de l'actualité parmi les brûlants sujets du moment comme les possibles frappes américaines contre l'Iran ou le moyen

d'imposer la paix en Ukraine, ou encore le dernier rejet, par la cour suprême, des tarifs douaniers imposés par Trump à plusieurs pays, ou, enfin, le projet de la Maison Blanche sur le Groenland. Une voix a tenté d'expliquer les visées d'un tel sujet. C'est celle de la fille d'Elon Musk (en rupture de ban avec son père) qui prétend que cette affaire des extraterrestres sert à masquer l'affaire Epstein. Sauf que c'est Obama qui est à l'origine de l'existence des « hommes verts ». C'est lui qui a créé le buzz. Il en veut à Trump de l'avoir comparé, lui et son épouse, à des singes. Dans ces conditions, on voit mal Obama vouloir étouffer cette affaire qui embarrasse l'actuel président américain. Il faudra attendre la déclassification des documents annoncés par Donald Trump, pour en savoir plus sur l'existence ou pas des extraterrestres et autres ovnis. De plus, Trump accuse Obama « d'avoir divulgué des informations classifiées ». Ce qui renforce les révélations « Top secret » faites par l'ancien président sur ce sujet. S'agit-il de recherches militaires ultra secrètes qu'abriterait la base du Nevada ? Quand deux présidents des États-Unis se rejoignent sur une info, elle ne peut être que crédible !

Zouhir Mebarki

DES CHAÎNES FONT LA PROMOTION DE COLLECTE DE DONS NON CONFORMES À LA LOI

L'ANIRA sort le premier carton jaune

Diffuser un contenu audiovisuel rapportant des opérations de collecte d'argent sans les autorisations nécessaires des autorités, équivaut à faire la promotion de pratiques informels en violation de la loi.

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a rappelé que l'exercice d'actions solidaires à travers les chaînes de Télévision et de Radio demeure strictement encadré par un dispositif légal et réglementaire garantissant la transparence et la préservation de l'intérêt général. Dans un communiqué publié à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, l'Autorité indique avoir constaté la diffusion, par certaines chaînes audiovisuelles, de programmes et de campagnes solidaires au cours desquels des dons ont été collectés sans que soient clairement précisées l'identité des bénéficiaires ni les modalités de gestion et de



contrôle des fonds recueillis. Si l'Autorité salue « l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise la société algérienne durant ce mois béni », elle insiste toutefois sur le fait que toute action caritative, relayée par les médias audiovisuels, doit impérativement se conformer au cadre juridique en vigueur.

Se référant aux prérogatives qui lui sont conférées, et notamment à l'article 32 de la loi n°23-20, qui impose aux services de communication audiovisuelle de s'abstenir de diffuser tout conte-

nu trompeur ou inexact, l'Autorité souligne que les campagnes de collecte de dons doivent être transparentes, intègres et exclusivement menées par des entités légalement habilitées, conformément aux textes régissant ce type d'opérations. Le communiqué met également l'accent sur la nécessité de préserver la dignité des personnes bénéficiaires des actions de solidarité, en évitant toute exploitation médiatique de leur situation. Il avertit, par ailleurs, contre toute instrumentalisation de ces campagnes à des

fins de promotion personnelle ou d'exploitation du registre religieux ou émotionnel pour réaliser des gains au détriment de l'intérêt public.

Enfin, l'Autorité affirme qu'elle se réserve le droit de suivre de près ces dépassements et de prendre les mesures juridiques et réglementaires nécessaires afin de garantir la transparence, le respect de la loi et l'éthique professionnelle, tout en préservant la portée spirituelle et la sacralité du mois de Ramadhan.

Sarah O.

ACCIDENT DE BUS DE OUED EL-HARRACH :

Le procès ouvert le 8 mars prochain

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beïda, à Alger, a renvoyé devant la juridiction compétente le dossier relatif au tragique accident de bus survenu à Oued El-Harrach. Le drame, survenu le 15 août 2025, concerne un bus assurant la liaison Réghaïa-Tafourah (Alger), qui avait chuté du haut du pont situé dans la commune de Mohammadia, à l'est de la capitale. Cette décision intervient cinq mois après l'ouverture de l'enquête judiciaire sur cette catastrophe, qui avait fait 18 morts et 23 blessés. Les victimes avaient été prises en charge au

Centre hospitalo-universitaire CHU Salim Zemirli à El-Harrach. Le procès des mis en cause devrait s'ouvrir le 8 mars prochain. Quatre personnes sont poursuivies dans cette affaire et placées en détention provisoire dans le cadre de l'instruction. Parmi les principaux accusés figurent le chauffeur du bus impliqué dans l'accident, ainsi que le receveur qui travaillait avec lui. Sont également concernés le propriétaire initial du véhicule, qui aurait mis son bus à la disposition du chauffeur pour assurer le service durant les journées de week-end, ainsi

qu'un quatrième prévenu accusé d'avoir délivré la carte technique autorisant la mise en circulation du bus, en dépit de sa non-conformité aux normes du transport collectif de voyageurs. Pour rappel, le parquet du tribunal de Dar El-Beïda avait ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire le 16 août 2025 afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame qui avait profondément marqué l'opinion publique, en raison du lourd bilan humain. L'accident s'était produit à la suite d'une perte de contrôle soudaine du bus, qui avait dévié de sa trajectoire

avant de chuter du pont situé sur Oued El Harrach, dans la commune de Mohammadia. Les éléments de la Protection civile, appuyés par une équipe spécialisée en plongée subaquatique, étaient intervenus rapidement pour repêcher les victimes décédées sur les lieux et secourir plus d'une vingtaine de passagers. Les personnes impliquées ont été présentées devant le parquet par les services de la police judiciaire de la circonscription Est, afin d'élucider les circonstances de cet accident corporel dramatique.

S. O.

REPRISE DES TRAVAUX À L'APN

Deux projets de loi à l'ordre du jour

L'Assemblée populaire nationale reprend ses travaux aujourd'hui à partir de 10h00 avec une séance plénière consacrée à la présentation et au débat d'un projet de loi organique relatif aux partis politiques. Notons que ce texte vise à actualiser le cadre juridique encadrant la création, l'organisation et le fonctionnement des partis. Il devrait notamment préciser les conditions de constitution des formations politiques, leurs obligations en matière de transparence financière, ainsi que les règles régissant leur activité et leur financement, dans le but de renforcer la conformité avec les principes constitutionnels et d'encadrer plus strictement la vie partisane.

Dans l'après-midi, les députés examineront le texte modifié et complété de la loi n°84-09 portant organisation territoriale du pays. Cette révision porte sur l'adaptation du découpage administratif et des mécanismes

de gestion locale, afin d'améliorer la gouvernance territoriale, de clarifier les compétences des collectivités locales et d'accompagner les évolutions démographiques et économiques. Les travaux se poursuivront demain avec la

poursuite de la discussion de ce dernier texte, avant d'écouter la réponse du représentant du gouvernement aux préoccupations exprimées par les députés.

S. O.

LE MDN SE REMÉMORE LA DATE DU 22 FÉVRIER :

« Fraternité et cohésion peuple – armée »

Le ministère de la Défense nationale (MDN) s'est remémoré la date du 22 février qui symbolise l'anniversaire de « la grande mobilisation du peuple avec son armée pour revendiquer la démocratie ». Le MDN a en effet écrit : « Le 22 février ; une journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie ». Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décrété en 2020 que le 22 février serait célébré chaque année comme journée nationale de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie. Cette journée rappelle la mobilisation historique du peuple algérien qui s'est uni à son armée pour consolider la démocratie.

Ania N.

CONSEILLÈRE DE LA PRÉSIDENTE DE NAMIBIE

Lucia Witbooi en visite de travail en Algérie du 22 au 28 février

La conseillère spéciale de la présidente de la République de Namibie, chef de l'unité pétrolière en amont, Lucia Witbooi, effectuera, du 22 au 28 février 2026, en Algérie, une visite de travail à la tête d'une délégation de haut niveau des secteurs des hydrocarbures, de l'énergie et des mines. Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines repris par la Télévision nationale, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale et de la prise de connaissance de l'expérience algérienne, notamment dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière. Elle s'inscrit également dans le cadre de la poursuite des consultations et de la coordination entre les deux pays. Au cours de sa visite, la délégation namibienne tiendra des réunions de travail avec le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, ainsi que des réunions techniques avec les responsables des institutions et organismes du secteur, afin d'examiner les moyens de développer la coopération et d'échanger des expériences, selon le même communiqué, précisant que le programme de la visite comprend aussi l'organisation de visites de terrain dans un certain nombre d'installations énergétiques nationales, ce qui permettra à la délégation namibienne de s'enquérir de près des différentes étapes de la chaîne de valeur dans le domaine des hydrocarbures, de l'exploration et de la production au raffinage, à la liquéfaction et au transport du gaz. Le programme de la visite comprend également une visite à l'Institut algérien du Pétrole (IAP) basé à Boumerdès, pour découvrir l'expérience algérienne en matière de formation, de renforcement des capacités et de gestion technique.

R. N.

BAC ET BEM SESSION 2026

Les établissements appelés à transmettre les listes de surveillants

Dans le cadre de la préparation des examens scolaires officiels de la session 2026, les chefs d'établissements des trois cycles sont tenus de transmettre les listes des enseignants chargés de la surveillance, au plus tard demain. Cette démarche vise à garantir le respect du calendrier tout en garantissant un suivi efficace. En effet, les directions de l'éducation des wilayas ont intensifié la préparation des examens scolaires officiels de la session 2026. Dans ce cadre, elles ont demandé aux chefs d'établissements des trois cycles scolaires de constituer dès maintenant les listes des enseignants chargés de la surveillance. Ces listes seront ensuite vérifiées, triées et validées définitivement par les services compétents. Pour éviter toute « crise de surveillance », les enseignants du primaire seront mobilisés pour les examens du BEM et du baccalauréat. Les enseignants enceintes sont exemptées de cette tâche, à condition de fournir les justificatifs nécessaires. Les correspondances officielles datées du 10 février dernier, précisent que toutes les catégories d'enseignants, y compris ceux disposant d'un dossier médical, en détachement ou en mission, doivent figurer sur ces listes afin que les services puissent procéder à un contrôle approfondi. Les enseignants inaptes, décédés ou retraités seront exclus de la liste finale.

L.Zeggane

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Les projets de silos en bonne voie

L'insistance du président Abdelmadjid Tebboune sur l'accroissement des capacités de production céréalière s'accompagne de l'accent qu'il met, en même temps, sur l'extension des infrastructures de stockage des récoltes à proximité des zones de céréaliculture.



PH : DR

La sécurité alimentaire dépend de la bonne marche de cette filière sur tous les maillons de sa chaîne de valeur, dont le stockage.

Dans ce but, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, était, ce samedi, dans la wilaya d'El-Meniaa, où il a procédé au lancement en réalisation d'un silo stratégique pour le stockage des céréales d'une capacité d'un million de quintaux. Il s'agit d'augmenter la capacité d'emménagement de la wilaya et, plus globalement, renforcer les capacités nationales de stockage et consolider la sécurité alimentaire du pays. Avec de bonnes conditions de conservation, les pertes de production seront évitées et les surplus de production seront absorbés durant la période de moisson,

ce qui permettra de constituer une réserve stratégique régulière. Yacine El-Mahdi Oualid a écouté une présentation détaillée sur les instances chargées de l'accompagnement et du suivi des aspects techniques liés aux délais de réalisation, aux capacités de stockage, et aux dispositifs de contrôle et de gestion pour garantir la conformité des installations aux normes en vigueur. Le ministre a insisté sur le respect des délais et normes de réalisation et sur la qualité et l'efficacité de gestion. A la même occasion, il a inauguré également un centre intermédiaire de stockage de proximité de céréales qui contribuera à réceptionner et regrouper la production des agriculteurs et faciliter les opérations de collecte et de transport vers les structures de transformation ou de stockage de longue durée. Le ministre a expliqué que ces

installations revêtent "un caractère stratégique, vu leur rôle dans l'accompagnement de la dynamique de production que connaît la wilaya d'El-Meniaa, où ont été obtenus, ces dernières années, des résultats encourageants dans les cultures céréalières et fourragères, grâce à l'extension des superficies irriguées et l'adoption de techniques modernes de cultures sahariennes". Il a réaffirmé que "l'Etat poursuit son soutien pour améliorer les capacités de stockage et de collecte, en adéquation avec la hausse de la production nationale".

Il y a près d'une semaine, Yacine El-Mahdi Oualid se trouvait à Timimoun, également dans le sud du pays, où, au terme de sa visite de travail, il s'est enquis des conditions de stockage du maïs en grain, sachant que la wilaya a réceptionné neuf structures de proximité de stockage

intermédiaire, d'une capacité globale de 450 000 quintaux, qui commenceront dès la saison prochaine à recevoir les récoltes.

La réalisation de ces nouvelles structures entre dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation et de rationalisation du dispositif de stockage des céréales, de manière à consolider les capacités du pays à couvrir ses besoins alimentaires et à soutenir les agriculteurs. Le transport par voie ferrée des céréales, notamment les grandes quantités produites au sud du pays, fait l'objet d'un programme national de raccordement des silos en béton de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) au réseau ferroviaire national.

Ce programme est mis en œuvre par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) Quatre silos en béton à Boucheouf (Guelma), El Khroub (Constantine), Bazoul (Jijel) et Sidi Belkheir à Oued Tlelat (Oran) ont été raccordés au réseau ferroviaire national. Les travaux de raccordement du silo d'Ain Talout (Tlemcen), de Hamr El-Aïn, dans la wilaya de Tipaza, et à Taghma, dans la wilaya de Mila, se poursuivent.

Le programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à moderniser le réseau de transport ferroviaire et à renforcer les infrastructures logistiques conformément aux exigences de la sécurité alimentaire.

M'hamed Rebah

ÉCONOMIE NATIONALE

L'Algérie renforce ses capacités d'anticipation

« **A** lgeria Macroeconomic Projection Model (AMPM : Modèle de projection macroéconomique de l'Algérie) est un modèle mathématique dont s'est dotée la Banque d'Algérie pour renforcer sa capacité à anticiper les évolutions de l'économie nationale. Il s'agit d'un outil de pilotage monétaire développé, apprend-on, sur trois ans par la Banque d'Algérie avec l'appui technique du FMI (Fonds monétaire international). Il est adapté aux spécificités de l'économie algérienne et marque « une avancée notable pour une Institution qui cherche à professionnaliser sa conduite de la politique monétaire », explique un document du FMI. Ainsi, l'outil distingue le secteur extractif, dépendant des prix internationaux du pétrole et du gaz, du secteur non extractif, qui représente 90% du PIB réel et « affiche une croissance d'environ 4% par an depuis 2021, soutenue par la consommation et l'investissement public ». Cette distinction vise à mieux comprendre comment les chocs pétroliers se propagent dans l'économie. Illustration : l'économie algérienne a connu une progression moyenne de 3,8% entre 2021 et 2023, contre 2,2% entre 2015 et 2019, période marquée par la baisse des cours du pétrole. C'est confirmé par l'examen de l'année 2014 qui a constitué, rappelle-t-on, un tournant, avec l'effondrement du prix du baril entraînant une division par quatre des réserves de change et une hausse de la dette publique, passée à 60% du PIB en 2021. Le document du FMI note que « la production d'hydrocarbures a exhibé une tendance baissière claire » depuis 2008, conséquence du vieillissement des gisements. La même source fait observer que la Banque d'Algérie opère souvent « au centre d'un triangle de contraintes » : la politique budgétaire du gouvernement, les chocs externes liés à la fluctuation des prix du pétrole et la stabilité du système monétaire et financier. L'AMPM est moins sophistiqué que les modèles des grandes banques centrales occidentales mais il permettra de produire des prévisions trimestrielles pour plusieurs indicateurs économiques clés, selon le FMI. Ce modèle vise à passer d'une logique réactive à une logique anticipative, en permettant de simuler différents scénarios économiques et d'évaluer les effets potentiels de divers choix de politique monétaire. Il s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi monétaire et bancaire de 2023, qui « fournit les outils opérationnels et organisationnels nécessaires pour soutenir la modernisation du cadre de politique monétaire ». Le document du FMI va dans les détails en relevant que l'AMPM repose sur un système d'équations qui reflète la réalité de l'économie algérienne. Il permet de projeter l'évolution de la croissance du PIB, de l'inflation, du taux de change, de la masse monétaire et des équilibres extérieurs. Selon le document, le recours à ce type de modèle permet « d'anticiper les chocs externes comme par exemple un retournement des cours du pétrole brut, en quantifiant les retombées sur l'économie nationale, et de pouvoir prendre rapidement les décisions adéquates ».

Le modèle reproduit de manière satisfaisante l'évolution historique des variables économiques, bien qu'il ait eu des difficultés à prévoir l'ampleur du choc lié à la pandémie de 2020, une limite partagée par la plupart des modèles macroéconomiques à travers le monde. Il devrait également aider à gérer le taux de change officiel afin d'éviter une surévaluation du dinar qui nuirait aux exportations ou une sous-évaluation qui relancerait l'inflation. Les effets de la volatilité des prix des hydrocarbures sur les prévisions de la Banque d'Algérie sont amortis par l'AMPM. En effet, l'institution financière nationale dispose maintenant d'un outil efficace d'aide à la décision.

M. R.

RISQUES AGRICOLES

Le nouveau mécanisme d'assurance « couvrira d'abord » la céréaliculture

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a mis au point un nouveau dispositif assurantiel pour l'activité agricole, dédié à la couverture des risques majeurs liés aux changements climatiques, principalement la sécheresse, a indiqué le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles, précisant que ce mécanisme est conçu pour couvrir, dans sa première phase, la filière céréalière. Dans une déclaration à l'APS, Benhabiles a fait savoir que ce nouveau dispositif, qui entre dans le cadre des orientations stratégiques du secteur agricole national, vise à créer un système intégré pour accompagner l'agriculteur, et ce, "en assurant les risques majeurs liés aux changements climatiques, en particulier le déficit pluviométrique à l'origine de la sécheresse", ajoutant que "ses principaux éléments ont été finalisés au début de l'année 2026". Le même responsable a souligné que ce nouveau produit assurantiel "longtemps attendu", sera destiné "dans sa première phase, à assurer la filière céréalière dans toutes ses variétés, étant considérée comme une priorité nationale dans le cadre de la préservation de la sécurité alimentaire". Il a assuré la totale disponibilité de la CNMA à accompagner la mise en œuvre de ce mécanisme "dès la finalisation du pro-

cessus réglementaire mené par les autorités compétentes, notamment le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui des Finances, ce qui permettra de lancer cet important produit et offrir à l'agriculteur algérien la tranquillité nécessaire pour faire face aux aléas naturels et assurer la pérennité de la production agricole". S'exprimant sur la situation de l'assurance agricole en Algérie, M. Benhabiles a noté que la CNMA poursuit ses efforts, s'appuyant sur son expertise du marché, afin d'élargir l'adhésion des agriculteurs, notamment dans les filières stratégiques comme la céréaliculture, de généraliser la culture assurantielle et d'adapter les produits avec la nature des risques actuels, en plus du renforcement de l'accompagnement sur le terrain. De plus, la CNMA œuvre, selon son directeur général, à accélérer le rythme des indemnités, considérées comme un outil central pour renforcer la confiance, en transformant l'assurance en un véritable moyen pour les agriculteurs à poursuivre l'investissement et la production. Par ailleurs, le même responsable a abordé les principaux résultats de la CNMA 2025, soulignant qu'elle a connu "une transformation qualitative des performances, avec une progression du chiffre d'affaires de plus de 12 % par rap-

port à 2024, soutenu par l'accélération de la transformation digitale et la modernisation des services afin de garantir la transparence et la fluidité des transactions".

En matière d'indemnisation, "elle a atteint plus de 8,1 milliards de Da durant l'année écoulée", a indiqué le DG, affirmant que la réduction des délais de remboursement dans les différentes branches d'assurance a permis aux assurés de rétablir rapidement leur équilibre financier et productif. Concernant les principaux axes de développement pour l'année 2026, Benhabiles a fait savoir que la CNMA travaille à moderniser les produits d'assurance, en développant des produits couvrant les risques climatiques majeurs, tout en poursuivant le travail de proximité pour consolider le principe d'intégration des services assurantiels avec les expertises techniques et les campagnes de sensibilisation préventive. De plus, un package de micro-assurance est en cours de lancement, selon le premier responsable de la CNMA, précisant qu'il s'agit des solutions d'assurance innovantes peu coûteuses, destinées aux petits agriculteurs et aux startups et aux porteurs de micro-projets, offrant une couverture complète des risques.

R. E.

L'ONAB LANCE SA COMMERCIALISATION

Du poulet congelé à 330 DA

L'Office national des aliments du bétail et de l'Aviculture (ONAB) a annoncé la commercialisation progressive de poulet congelé à 330 dinars le kilogramme.

Cette initiative vise à garantir la disponibilité de ce produit durant le mois de Ramadhan à des prix stables, a indiqué un communiqué de l'établissement. La même source a précisé avoir constitué un stock conséquent de poulet congelé, en application des orientations du groupe des industries agroalimentaires et logistiques « Agrulog ». Il approvisionnera le marché avec une première quantité de 2 000 tonnes. Parallèlement à la mise en vente du poulet congelé, l'Onab assure également l'approvisionnement quotidien en poulet frais au niveau de ses points de vente, afin de garantir un ravitaillement régulier et de répondre aux besoins des consommateurs tout au long du mois de jeûne. Dans la wilaya d'Alger, les points de vente de l'Onab se trouvent à « Zéralda (centre), Aïn Benian (centre), Hussein Dey (centre), Dar El-Beïda (centre), Bentalha, Sidi Moussa, Birtouta, Bir Khadem, Chéraga, ainsi qu'à la nouvelle ville de Sidi Abdellah ». L'Office vend, en outre, ses produits dans les chapiteaux de vente

A. N.



du Ramadhan installés par l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (OniLAV) à Aïn Bénian (La Pêcherie), Chéraga (La Carrière), Saïd Hamdine (Bir Mourad Raïs), Ruisseau, El-Kettani, Bab Ezzouar et Rouïba, ainsi qu'au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

« 390 POINTS DE VENTE DE POISSON SONT OPÉRATIONNELS À L'ÉCHELLE NATIONALE »

S'agissant de la disponibilité des produits halieutiques pendant le mois sacré, le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Miloud Triâa a indiqué à l'APS qu'« au total 390 points

de vente directe de produits halieutiques ont été déployés à travers les wilayas du pays afin d'assurer l'approvisionnement du marché et la stabilité des prix durant le mois de Ramadhan, dont 139 relevant de l'Office national des aliments de bétail (ONAB) », précisant que « objectif est d'atteindre 450 points durant le mois sacré », notant qu'« il s'agit d'un dispositif visant à garantir l'abondance, la disponibilité et la régulation des prix durant le mois sacré ». L'ONAB, a-t-il ajouté, « assure notamment la commercialisation du tilapia rouge à travers son réseau de points de vente et prévoit d'augmenter progressivement le nombre de ces espaces de commercialisation pour atteindre 200 ». La commercialisation couvre,

outre les wilayas côtières, plusieurs wilayas de l'intérieur et du Sud où l'aquaculture s'est particulièrement développée ces dernières années, à l'instar de Ouargla, El-Oued, Adrar et Béchar, a-t-il précisé, affirmant que d'« importantes quantités de produits halieutiques seront mises sur le marché durant le mois sacré ». S'agissant des prix appliqués sur les produits, M. Triâa a fait savoir qu'« ils ont été fixés à 1.250 DA/kg pour la dorade et le loup de mer et 600 DA/kg pour le tilapia rouge ». Interrogé, par ailleurs, sur le volume de la production nationale en produits de pêche et d'aquaculture, le même responsable a relevé qu'« il avoisine en moyenne les 120.000 tonnes par an », a-t-il conclu.

L. Zeggane

NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONALE (NIN)

Sonelgaz lance une campagne de collecte à Alger

Les directions de distribution d'Alger, relevant de Sonelgaz – Distribution, ont lancé une campagne visant à recueillir le Numéro d'identification nationale (NIN) de leurs clients, dans le cadre d'une opération de mise à jour des données administratives. Selon un communiqué de Sonelgaz-Distribution, cette initiative s'inscrit dans une démarche de modernisation organisationnelle et de renforcement de la fiabilité des informations relatives aux abonnés. Précisant que l'objectif est d'établir une base de données actualisée et sécurisée, afin d'assurer une meilleure gestion des procédures contractuelles et d'améliorer la qualité du service. L'entreprise souligne que cette opération participe au pro-

cessus de transformation numérique engagé à travers ses différentes structures. Elle vise également à garantir une plus grande précision des données clients, à sécuriser les transactions et à optimiser la gestion des contrats. Sonelgaz-Distribution a affirmé, par ailleurs, son engagement à protéger les données personnelles des usagers et à en assurer le traitement dans le strict respect de la confidentialité, conformément aux dispositions de la loi n°18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Le NIN, précise-t-elle, sera utilisé exclusivement à des fins administratives et conservé au sein d'un système d'information sécurisé. Les clients sont invités à se

rendre dans les agences commerciales munis d'une pièce d'identité nationale en cours de validité afin de communiquer leur numéro. La campagne se déroule notamment à travers l'envoi de formulaires invitant les abonnés à renseigner leur NIN ainsi que leur numéro de téléphone, en prévision du lancement d'un service de notification par SMS. Cette base de données fiabilisée permettra l'envoi d'alertes relatives aux factures, aux délais de paiement, aux coupures programmées et à toute information liée au service.

Sarah O.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE BASE DURANT LE RAMADHAN

L'ANCA rassure

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a indiqué, dans un communiqué, que les marchés algériens connaissent actuellement une abondance de produits de consommation, notamment alimentaires, ainsi qu'une stabilité des prix. Selon l'association, cette situation est attribuée à plusieurs facteurs, notamment l'augmentation de la production agricole, en particulier des fruits et légumes, grâce à l'amélioration de la saison agricole et aux précipitations précoces, ainsi qu'à l'injection de quantités supplémentaires de produits de grande consommation par les services publics et les entreprises de production. Selon la même source, les marchés de fruits et légumes ont enregistré une baisse relative des prix ces derniers jours, par rapport à la période précédant le mois de Ramadhan en raison d'une augmentation de la demande. L'ANCA prévoit une poursuite de la baisse des prix des fruits et légumes pendant le mois de Ramadhan, avec une stabilisation de la demande. Les marchés de gros resteront ouverts tout au long du mois de Ramadhan, sauf le vendredi, pour permettre aux commerçants de s'approvisionner quotidiennement.

A. N.

CETTE MESURE ENTRERA EN VIGUEUR MARS PROCHAIN

La vente de parties non comestibles des fruits et légumes interdite

L'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur (OAPOC) a annoncé, dans un communiqué, l'entrée en vigueur effective du décret ministériel conjoint relatif à la fixation des caractéristiques et conditions de présentation des fruits et légumes frais, à

partir de mars 2026. Ce décret, publié au Journal officiel le 26 mars 2025, vise à mettre fin aux pratiques commerciales qui imposaient au consommateur un poids supplémentaire inutile. Il oblige les commerçants et distributeurs à présenter les fruits et légumes dans un état propre, exempt de

terre, de pierres et de débris végétaux, et interdit la vente de parties non comestibles. L'OAPOC invite les consommateurs à exercer leur droit de contrôle et à signaler toute infraction à ces nouvelles normes via l'application (Ashki) ou en appelant le numéro vert 3311.

A. N.

PORT D'ORAN

Près de 12 000 moutons arrivent d'Espagne

Le navire « UNIMAR LIVESTOCK » chargé de près de 12 000 moutons importés depuis l'Espagne a accosté, hier au port d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de la Société algérienne des viandes rouges « ALVIAR/AGROLOG » pour l'approvisionnement en viande rouge durant le mois de Ramadhan. Le Bureau régional des viandes de l'Ouest (ORVO) a supervisé le déchargement de la cargaison, son contrôle sanitaire et sa commercialisation.

L. Z.

PROJET DE LA LIGNE MINIÈRE EST

Les autorités locales se joignent aux efforts pour accélérer les travaux

Les autorités locales des wilayas concernées par le projet de la ligne ferroviaire minière de l'Est poursuivent leurs efforts pour accompagner sa réalisation. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des visites de terrain régulières et des réunions de coordination périodiques sont organisées pour suivre l'avancement des travaux et accélérer leur rythme. Selon la même source, « cela vise à achever le projet dans les délais prévus, en surmontant les difficultés techniques et organisationnelles potentielles ». Et d'ajouter que : « Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui a demandé aux walis concernés de suivre les étapes de réalisation de ce projet stratégique et de veiller à la mise à disposition des moyens matériels et humains nécessaires pour assurer sa mise en service, compte tenu de son importance économique aux niveaux régional et national ».

Ania N.

INTOXICATION AU MONOXYDE

DE CARBONE :

Deux jeunes filles sauvées à la casbah d'Alger

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont sauvé deux jeunes filles victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans la rue des « Frères Bechra », commune de La Casbah, daïra de Bab El Oued, a indiqué, hier, un communiqué de ces services. Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger « sont intervenus, hier, vers 07h 38 pour porter secours à deux personnes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans la rue des Frères Bechra, commune de La Casbah, daïra de Bab El Oued », a précisé le communiqué. Il s'agit de deux jeunes filles âgées de 13 et 17 ans, présentant des difficultés respiratoires. Elles ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local.

L. Z.

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

L'Algérie atteint 83 % d'autosuffisance

La responsable de la gestion de la qualité à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, Khadidja Bougara, a affirmé que l'Algérie a réalisé des progrès considérables dans la production de médicaments, avec un taux de couverture des besoins du pays de 83%.



Ph: DR

233 UNITÉS DE PRODUCTION ET 100 PROJETS EN COURS

Bougara a indiqué, à la même occasion, que l'Algérie compte actuellement 233 unités et usines de production de médicaments, ainsi que 100 projets en cours de réalisation, représentant un tiers des usines pharmaceutiques en Afrique, soulignant que le pays dispose de plus de 780 lignes de production pour différents types de médicaments, dont des médicaments complexes. « L'Algérie est le seul pays en Afrique et dans le monde arabe à produire des sty-

los à insuline à 100% localement et fabrique 54 types de médicaments anticancéreux », a-t-elle rappelé. Selon la même responsable, les projets en cours devraient avoir un impact positif sur le marché de l'emploi, notamment avec des projets de production de médicaments innovants et un centre de recherche biologique et de production de vaccins. L'invitée de la radio, a d'autre part, indiqué que l'Algérie accueille une délégation d'experts de l'OMS pour évaluer son système réglementaire national et obtenir le

niveau de maturité 3. Ce système implique 4 acteurs clés et vise à améliorer l'efficacité et la stabilité du système réglementaire national pour obtenir une reconnaissance internationale et renforcer les opportunités de partenariat et d'exportation.

L'ALGÉRIE PROGRESSE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'OMS

Par ailleurs, Bougara a déclaré que l'Algérie a réalisé des progrès notables dans la mise en œuvre des recommandations de l'OMS, avec un taux d'application de plus de 78% pour certaines d'entre elles.

Les 30% restants sont en cours de réalisation, nécessitant plus de temps. Selon la même responsable, la délégation de l'OMS a exprimé sa satisfaction face aux décisions réglementaires prises par les ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, ainsi que par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, visant à mettre à jour les textes d'application conformément aux normes internationales. L'objectif est d'obtenir un (visa vert) pour les médicaments algériens et de renforcer la reconnaissance internationale du système réglementaire national.

Ania N.

COOPÉRATION BILATÉRALE ET PARLEMENTAIRE L'Algérie et l'Indonésie aspirent à mieux

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a reçu, hier, le vice-président de la Commission de la Chambre des représentants indonésienne, chargé des affaires étrangères, de la défense et de la communication, Dave Akbarshah Fikarno, ainsi que la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de l'APN. Lors de cette rencontre, le président de l'APN a salué "les relations bilatérales étroites fondées sur les valeurs d'entente et d'amitié", soulignant que "la qualité de ces relations est de nature à booster la coopération entre les deux pays", précise la même source. Boughali a estimé que les grandes potentialités dont disposent les deux pays permettent de hisser le niveau de leurs échanges économiques et commerciaux, notamment dans les domaines des activités minières, de l'industrie, du tourisme et de la formation académique. Au plan parlementaire, Boughali s'est félicité du niveau d'entente entre les deux institutions législatives dans les deux pays, traduit par "la coordination des positions et l'échange de soutien dans les différents fora internationaux et régionaux", mettant en avant le travail accompli par les deux groupes d'amitié parlementaire au niveau des deux assemblées. Il a appelé, dans ce cadre, à "penser à adopter de nouveaux mécanismes de travail susceptibles de contribuer à la consolidation et au renforcement de ces relations", ajoute le communiqué. À son tour, Fikarno a indiqué que la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et son pays constituent "un atout supplémentaire pour renforcer les relations de dialogue et de concertation, donner une forte impulsion aux échanges économiques et commerciaux, et promouvoir la coopération et les échanges dans les différents domaines". Après avoir salué les positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde, le responsable indonésien a souligné l'impératif de "renforcer les canaux de dialogue et de hisser le niveau de coordination, notamment concernant les questions d'intérêt commun", selon la même source.

R. N.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Les modalités d'accessibilité à l'environnement physique, social, économique et culturel fixées

Le décret exécutif fixant les modalités d'accessibilité des personnes à besoins spécifiques à l'environnement physique, social, économique et culturel, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. L'article 2 du décret exécutif n 26-98 du 31 janvier 2026, stipule que "les dispositions architecturales et d'aménagement des bâtiments et des lieux publics doivent répondre à des normes techniques susceptibles de les rendre accessibles aux personnes ayant des besoins spécifiques". Les bâtiments et les lieux publics concernés sont notamment les édifices abritant les institutions, les administrations, les établissements et les services publics, les locaux à usage d'habitation, les établissements scolaires, universitaires et de formation et d'enseignement professionnels. Sont concernés aussi les édifices destinées aux pratiques religieuses, les établissements et les lieux réservés aux activités culturelles, sportives, touristiques et de loisirs, ainsi que les banques les établissements financiers et les sociétés d'assurance. Le décret énonce également dans son article 7 que les logements attribués aux personnes ayant des besoins spécifiques et aux familles s'occupant d'une ou de plusieurs personnes ayant des besoins spécifiques, doivent être "aménagés conformément aux normes techniques pendant la phase de planification, de conception et de réalisation afin de faciliter l'accès de ces personnes aux logements et aux locaux destinés à l'habitation". Il est indiqué aussi, que les voies réservées aux piétons doivent être adaptées à la circulation et à la mobilité des personnes ayant des besoins spécifiques. L'article 14 dudit décret stipule que les secteurs ministériels et les organismes concernés prennent "des mesures susceptibles de faciliter aux personnes ayant des besoins spécifiques

atteintes d'un handicap moteur, l'acquisition d'un véhicule de tourisme neuf, aménagé et adapté à leur handicap, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Par ailleurs, le chapitre 3 du décret en question est consacré à l'accessibilité aux moyens d'information et de communication, tandis que le chapitre 4 à la création de la création d'une commission nationale d'accessibilité des personnes ayant des besoins spécifiques. Cette dernière est chargée, entre autres, de proposer les mesures susceptibles de faciliter et d'améliorer la participation de ces per-

sonnes à la vie sociale, professionnelle, économique, culturelle et dans les domaines sportif et récréatif, d'élaborer et de proposer des programmes et un plan de communication dans le domaine de l'accessibilité. La commission, présidée par le ministre chargé de la solidarité nationale ou par son représentant, est composée des représentants de plusieurs secteurs ministériels, des organismes publics et institutions concernés ainsi que des représentants des associations dans le domaine du handicap.

R. N.

ORIENTATION RELIGIEUSE FÉMININE DURANT LE RAMADHAN

Belmehdi préside l'ouverture d'une rencontre nationale

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, hier, l'ouverture d'une rencontre nationale sur "l'orientation religieuse féminine" durant le mois de Ramadhan, lors de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier les efforts durant le mois sacré afin d'accueillir le nombre croissant de fidèles qui se rendent aux mosquées pour apprendre et mémoriser le Saint Coran. Dans son allocution à cette rencontre, organisée par visioconférence, sur le thème "le rôle de la guide religieuse dans le renforcement de la sensibilisation et de l'orientation durant

le mois de Ramadhan", Belmehdi a salué le "rôle central" joué par les guides religieuses et les enseignantes du Saint Coran dans la formation d'une génération porteuse des valeurs de modération et de juste milieu. Après avoir mis en avant la place qu'occupe la femme algérienne dans l'activité religieuse, le ministre a rappelé que le mois sacré de Ramadhan constitue "une étape spirituelle privilégiée, marquée par une forte affluence sur les mosquées, et un grand engouement pour la mémorisation et la psalmodie du Coran", ce qui renforce le rôle de la guide religieuse, notam-

ment en matière de règles de la charia islamique et de jurisprudence relative aux femmes". Dans ce sillage, Belmehdi a fait savoir que le ministère avait créé plusieurs espaces dédiés à la fatwa, à travers son site électronique consacré aux avis religieux des oulémas d'Algérie, en sus des bureaux centraux et de wilayas de la fatwa, avec des permanences spécifiques aux femmes, encadrées par des spécialistes afin de leur permettre d'exprimer leurs préoccupations sans gêne et en toute sérénité. Il a, en outre, précisé que le rôle des guides religieuses ne se limite pas au mois de Ramadhan,

mais s'étend aux dimensions éducative et sociale, à travers leur contribution à la diffusion des nobles valeurs et principes moraux, ainsi qu'au renforcement de la conscience religieuse et sociale au sein des établissements scolaires, des centres de réhabilitation et des établissements pénitentiaires destinés aux femmes et aux mineurs, tout en participant au renforcement de la cohésion familiale et à la sensibilisation aux dangers liés aux comportements négatifs tels que le tabagisme et la consommation de drogues en particulier chez les jeunes.

R.N.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un adolescent palestinien tué lors d'une incursion sioniste à Beit Fourik

Un adolescent palestinien de 17 ans a été tué et un enfant blessé lors d'une incursion de l'armée israélienne à Beit Fourik, à l'est de Naplouse, en Cisjordanie occupée, ont indiqué les autorités palestiniennes dimanche.

Le ministère palestinien de la Santé a identifié le jeune martyr comme étant Mohammed Wahbi Abdelaziz Hanani, mort des suites d'une grave blessure par balle à la tête. L'autre enfant, touché au pied, a été transporté à l'hôpital pour y recevoir des soins. Selon le Croissant-Rouge palestinien, les secouristes ont tenté de réanimer l'adolescent grièvement blessé avant de confirmer son décès. L'organisation Al-Baydar pour les droits humains a précisé que l'opération militaire est survenue après que des habitants eurent repoussé une attaque de colons à la périphérie de la localité. Des témoins ont décrit l'entrée de plusieurs véhicules militaires dans Beit Fourik, accompagnée de tirs de grenades assourdissantes, de bombes lacrymogènes et de fusées éclairantes survolant les habitations. Par ailleurs, des colons ont pénétré dans la mosquée Al-Aqsa sous la protection de la police israélienne. La municipalité de Jérusalem a rapporté que des dizaines de colons ont investi le camp bédouin de Bir al-Maskub, près d'Al-Eizariya, au sud-est d'Elqods. Auparavant, des colons avaient attaqué des habitations à Beit Fourik et incendié une maison agricole à Abu Falah, au nord-est de Ramallah, avant que les pompiers n'intervien-



ment pour maîtriser le feu. Le journal israélien Haaretz a noté que l'armée israélienne a intensifié la destruction des communautés bédouines dans la zone C. Des sources ont accusé le garde national relevant du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, d'agir sans cadre légal ni contrôle. Dans le village d'Al-Mughayir, à l'est de Ramallah, onze familles bédouines ont été contraintes de démonter leurs tentes et de se déplacer sous la pression des attaques de colons.

INTENSIFICATION DES ARRESTATIONS ET DES ACTES DE VIOLENCE

Le Club des Prisonniers Palestiniens a annoncé que les forces d'occupation israéliennes ont arrêté plus de 100 Palestiniens en Cisjordanie occupée depuis le début du mois de Ramadhan. Selon le club, ces arrestations ciblent également des femmes, des enfants et d'anciens détenus, tandis que les attaques de colons dans différentes zones de la Cisjordanie occupée servent de couverture à l'expansion de ces opérations.

Les arrestations ont touché la majorité de la Cisjordanie occupée, y compris El-Qods, et ont été accompagnées de violences physiques sévères, de « terrorisme organisé » contre les détenus et leurs familles, ainsi que de destructions étendues dans les maisons, et de confiscation de véhicules, d'argent et de bijoux en or. Hier matin, huit Palestiniens, dont trois enfants, ont été arrêtés lors d'une incursion dans les villes de Qalqiliya et d'Azzun. Les forces israéliennes ont investi le domicile d'Ahmed Rashad Salim dans la ville d'Azzun et ont arrêté ses trois enfants, Yahya, Yaqub et Rashad, après l'avoir violemment frappé avant de le relâcher et de maintenir les enfants en détention. Les forces sionistes ont renforcé leurs contrôles aux checkpoints depuis le début du Ramadan, avec près de 1000 points de contrôle fixes et mobiles dans toute la Cisjordanie.

SITUATION DES DÉTENUS PALESTINIENS

Plus de 9 300 prisonniers palestiniens sont actuellement détenus

dans les prisons israéliennes, dont 350 enfants et 66 femmes, souffrant de mauvais traitements, de privations alimentaires et de négligence médicale, ayant entraîné la mort de plusieurs d'entre eux, selon des rapports palestiniens et israéliens.

Depuis le début de la guerre à Gaza le 8 octobre 2023, Israël a intensifié ses attaques en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods-Est, à travers des assassinats, arrestations, démolitions, déplacements forcés et expansion des colonies. Ces violences ont entraîné la mort de plus de 1 117 Palestiniens, la blessure de 11 500 autres, et l'arrestation de près de 22 000 Palestiniens en Cisjordanie, y compris à El-Qods-Est.

66 PERMIS POUR LES PALESTINIENS CONTRE 22 000 POUR LES COLONS

Dans un contexte plus large, le quotidien israélien Haaretz révèle qu'Israël n'a accordé que 66 permis de construire aux Palestiniens en Cisjordanie occupée entre 2009 et 2020, contre 22 000 aux colons israéliens.

Cette politique restrictive pousse de nombreux Palestiniens à construire sans autorisation, s'exposant ainsi à des démolitions. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué que 2 461 structures palestiniennes ont été détruites au cours des deux dernières années, entraînant le déplacement de près de 3 500 personnes.

La communauté internationale considère la Cisjordanie, y compris El-Qods-Est, comme un territoire occupé et juge la colonisation israélienne illégale au regard du droit international. Depuis octobre 2023, les opérations militaires israéliennes se sont intensifiées en Cisjordanie, provoquant la mort d'au moins 1 117 Palestiniens, plus de 11 500 blessés et l'arrestation de près de 22 000 personnes.

M. Seghilani

ARRIVÉS À GHAZA VIA LE POSTE-FRONTIÈRE DE RAFAH

Des Palestiniens retrouvent leurs terres

Une nouvelle vague de Palestiniens est arrivée ce dimanche au poste-frontière de Rafah, en provenance du côté égyptien, marquant une étape importante dans le processus de retour vers la bande de Gaza. Ce mouvement concerne principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées, qui ont voyagé pour regagner leurs foyers après avoir été déplacés. Selon la Chaîne d'information du Caire, des équipes du Croissant-Rouge égyptien étaient déployées à l'intérieur du terminal pour faciliter les formalités de passage et assister les familles dans leurs démarches, en coordination avec les autorités locales. La présence constante du Croissant-Rouge égyptien à la frontière depuis le début de la crise démontre l'importance des efforts humanitaires pour soutenir les Palestiniens dans cette période difficile. Le poste-frontière de Rafah n'a jamais été totalement fermé du côté égyptien, malgré les tensions et les restrictions temporaires. Les autorités égyptiennes poursuivent ainsi leurs actions humanitaires et de secours, en assurant un passage régulier pour les Palestiniens désireux de retrouver leurs maisons. Cette dynamique reflète le profond attachement des Palestiniens à leurs terres, qui privilégient un retour vers leurs foyers plutôt qu'un exil prolongé. L'Égypte a également intensifié son soutien logistique et humanitaire à Gaza. Des dizaines de camions transportant des fournitures médicales, alimentaires et d'urgence ont été acheminés via Rafah, tandis que des milliers de blessés palestiniens ont été pris en charge dans les hôpitaux égyptiens.

Parallèlement, un pont terrestre et aérien a été mis en place pour accélérer l'acheminement de l'aide, témoignant de l'engagement continu de l'Égypte envers la cause palestinienne et les droits du peuple palestinien. Les familles arrivant ce dimanche ont exprimé leur soulagement et leur volonté de retrouver leur quotidien à Gaza. Les autorités égyptiennes et les organisations humanitaires continuent de coordonner leurs efforts pour garantir la sécurité et le bien-être des déplacés, en mettant l'ac-

cent sur une assistance rapide et efficace, notamment pour les plus vulnérables. Ce retour progressif illustre non seulement la solidarité régionale envers le peuple palestinien, mais aussi l'importance symbolique du lien entre les familles et leurs terres. Dans un contexte de crise prolongée, ces initiatives contribuent à maintenir l'espoir et à renforcer le droit des Palestiniens à vivre dans leurs foyers, tout en bénéficiant d'une aide humanitaire indispensable.

M. S.

GHAZA

Une Palestinienne martyrisée par des tirs sionistes à Beit Lahia

Une jeune palestinienne a été tuée dimanche par des tirs des forces sionistes dans la localité de Beit Lahia, au nord de la bande de Gaza, en dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre 2025, ont rapporté des sources médicales. La victime, identifiée comme Bassem Azam Banat, âgée de 27 ans, a succombé à ses blessures après avoir été touchée par des balles sionistes dans une zone située en dehors du périmètre de déploiement de l'armée, selon des témoins. Parallèlement, l'armée sioniste a mené à l'aube de dimanche des frappes aériennes et des bombardements d'artillerie sur plusieurs régions de l'enclave palestinienne, notamment à l'est de la ville de Gaza, dans le camp d'Al-Bureij, ainsi qu'à Rafah et Khan Younès. Ces attaques s'inscrivent dans le cadre des violations répétées de l'accord de cessez-le-feu. Depuis son entrée en vigueur le 11 octobre dernier, plus de 1 700 infractions auraient été recensées, faisant environ 2 257 morts et

blessés parmi les Palestiniens. Le ministère palestinien de la Santé a indiqué que, durant les dernières 24 heures, deux personnes ont été tuées et trois autres blessées, tandis que plusieurs victimes demeurent encore sous les décombres ou sur la voie publique, les équipes de secours ne pouvant y accéder.

Depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023, le bilan humain ne cesse de s'alourdir. Il atteint désormais 72 072 morts et 171 741 blessés, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires. Plus de 90 % des infrastructures civiles ont été détruites dans ce conflit qui se poursuit malgré les annonces de trêve. Les autorités palestiniennes dénoncent des violations quotidiennes du cessez-le-feu et appellent la communauté internationale à intervenir afin de garantir la protection des civils et le respect des accords conclus.

M.S.

LE TÉMOIGNAGE GLAÇANT DE JOURNALISTES PALESTINIENS :

« Nous sommes revenus de l'enfer »

Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) a tiré la sonnette d'alarme sur la situation critique des journalistes palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, affirmant qu'ils subissent des violences physiques, sexuelles et psychologiques. Dans un nouveau rapport intitulé « Nous sommes revenus de l'enfer », publié jeudi, le CPJ décrit des pratiques « insoutenables » subies par 59 journalistes palestiniens. Les témoignages relatent des sévices d'une extrême brutalité : yeux bandés, déshabillés, battus, insultés. L'un des anciens détenus raconte qu'« à chaque fois qu'il perdait connaissance, une décharge électrique ou un coup le réveillait brutalement ». Pour Sara Qudah, directrice régionale du CPJ, « il ne s'agit pas d'incidents isolés. Dans des dizaines de cas, nous avons documenté des abus récurrents – allant des coups à la privation de nourriture, en passant par les violences sexuelles et la négligence médicale – perpétrés contre des journalistes en raison de leur travail ». Elle ajoute : « Ces abus révèlent une stratégie délibérée visant à intimider et réduire au silence les journalistes, et à anéantir leur capacité à témoigner. Le silence persistant de la communauté internationale ne fait que perpétuer ces abus. » Les témoignages confirment que ces journalistes ont été ciblés et torturés pour leur activité professionnelle. Amin Baraka raconte avoir été interrogé à plusieurs reprises sur son travail et avoir reçu des menaces concernant sa famille : « Un soldat israélien m'a dit, mot pour mot, que Wael Al-Dahdouh nous avait défiés et était resté dans la bande de Gaza, alors nous avons tué sa famille, et nous tuerons la vôtre aussi », affirme-t-il. De son côté, Mohammed Al-Atrash explique qu'avant sa libération, il avait reçu l'avertissement de cesser toute activité journalistique. Fondé en 1981 et basé aux États-Unis, le CPJ observe les abus contre la presse et promeut la liberté de la presse à travers le monde. Depuis le 7 octobre 2023, il a recensé la détention d'au moins 94 journalistes palestiniens et d'un employé des médias : 32 à Gaza et 60 en Cisjordanie. Au 19 février 2026, 30 étaient encore détenus. Le CPJ rappelle qu'en 2025, Israël figurait parmi les pays emprisonnant le plus de journalistes depuis 2023.

M. S.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES FORCES ARMÉES SUD-AFRICAINES

Le président Ramaphosa réaffirme la politique de non-alignement

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a rendu hommage aux soldats des forces armées du pays réaffirmant à cette occasion « la politique étrangère de non-alignement de l'Afrique du Sud » lors des commémorations, samedi dernier, de la Journée des forces armées à Thohoyandou, dans la province du Limpopo.

S'exprimant lors de cet événement annuel, Ramaphosa a rendu hommage aux membres des Forces de défense nationale sud-africaines qui « ont fait le sacrifice ultime en servant la République, tant à l'étranger que lors d'opérations intérieures ». En cette journée,



dira le président sud-africain « je rend hommage au courage de celles et ceux qui portent l'uniforme, et nous nous inclinons à la mémoire de celles et ceux qui ne sont jamais reve-

nus de l'horizon » rapportent les médias locaux et étrangers. Poursuivons « nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles et aux camarades de celles et

ceux qui ont fait le sacrifice ultime » et dans un contexte de tensions géopolitiques mondiales croissantes, Ramaphosa a réaffirmé la politique de non-alignement de longue date de l'Afrique du Sud. Pour le président Ramaphosa « L'Afrique du Sud reste ferme dans sa politique de non-alignement », a-t-il souligné, ajoutant que le pays « mène toutes ses opérations sous un strict contrôle civil et dans le respect absolu du droit international humanitaire, réaffirmant ainsi sa souveraineté et son indépendance décisionnelle ». La Journée des forces armées sud-africaines est célébrée, pour rappel, chaque année en mémoire des membres du Corps de travailleurs indigènes, qui ont perdu la vie lors du naufrage du navire de transport de troupes SS Mendi le 21 février 1917, pendant la Première Guerre mondiale. **R. I.**

CARLOS CORREA, DIRECTEUR EXÉCUTIF DU CENTRE SUD,

Le Sud Global appelé à « consolider le droit international pour un système de gouvernance mondiale juste »

L'Initiative mondiale pour la gouvernance (GGI) proposée par la Chine montre que les pays du Sud sont capables de faire des propositions pour « consolider le droit international et construire « un système de gouvernance mondiale juste et que leurs voix devraient être véritablement entendues », a déclaré Carlos Correa, directeur exécutif du Centre Sud, lequel centre fait office de groupe de réflexion intergouvernemental du Sud glo-

bal, « engagé à promouvoir les intérêts communs des nations du Sud ». En tant que directeur exécutif du Centre Sud depuis juillet 2018, Correa a constamment souligné « l'importance du système commercial multilatéral » lors des forums internationaux, indiquant à chaque occasion « que le développement économique de la Chine avait dynamisé la reprise économique mondiale ». Dans un récent entretien avec l'agence chinoise Xinhua, Correa a déclaré que « la majorité de la population mondiale vit dans les pays du Sud, qui contribuent de manière significative au PIB mondial », cependant, bien souvent, a-t-il poursuivi « l'influence de ces pays n'est pas pleinement prise en compte dans les résultats des négociations internationales » lesquelles sont dans de nombreux dossiers épineux au profit du monde occidental. Bien que les pays en développement réclament et exigent des réformes des institutions mondiales, à leur tête l'Onu depuis de nombreuses années, « peu de progrès ont été réalisés et leurs intérêts n'ont toujours pas été protégés voire prise en compte », a déclaré Correa. L'Initiative mondiale pour la gouvernan-

ce (GGI) proposée par la Chine « est très importante » car, explique-t-il « elle démontre que les pays du Sud sont capables de formuler des propositions pour peser et mettre en place un système de gouvernance mondiale juste », a déclaré Correa, soulignant que le soutien à cette initiative et la mise en œuvre des principes qu'elle propose sont pertinents pour les pays en développement, car selon lui « la crise actuelle du système international est largement due aux mesures unilatérales prises par certains pays du monde occidental », a déclaré Correa à Xinhua, faisant référence aux récentes positions faisant barrage au droit international par des pays occidentaux dont les États-Unis et des violations « du principe d'égalité souveraine inscrit dans la Charte des Nations Unies ». Correa a fait remarquer que les États-Unis « ont imposé arbitrairement des droits de douane en fonction de leurs propres intérêts et considérations politiques, ce qui compromet gravement la confiance » dans les rapports internationaux. Pour cet expert « des efforts sont nécessaires pour remédier au manque de confiance actuel afin de renforcer le système

international » et aussi « at-il poursuivi « de garantir que les principes sur lesquels repose le droit international soient préservés, mis en œuvre et appliqués en bonne et de forme », a déclaré Correa, appelant les pays visés par ces actions unilatérales « à réagir de manière plus organisée et solidairement avec les autres nations pour contrer ces mesures ». Correa a indiqué que le Centre Sud « soutient la mise en place d'un système multilatéral qui reflète les intérêts de tous les pays, et qu'un tel système profite non seulement aux pays du Sud, mais est également crucial pour le monde entier ». Pour que la gouvernance mondiale soit plus équitable, selon cet expert « les membres de la communauté internationale doivent avant tout respecter les règles et le droit international », a-t-il déclaré, soulignant qu'il est également nécessaire d'ajuster certaines règles afin de garantir que la voix des pays du Sud soit véritablement entendue », notamment celle relatives au système de fonctionnement du Conseil de sécurité de l'Onu, dans le cadre de la réforme de l'institution onusienne. **R. I.**

LIBYE

Mort de sept migrants sur une plage

Au moins sept migrants sont morts sur une plage de Qasr al-Akhyar, une ville côtière à l'est de Tripoli, la capitale libyenne, ont rapporté les médias locaux. « Les corps des migrants, dont une femme et un enfant, ont été rejetés sur le rivage par les vagues », a déclaré un officier judiciaire du poste de police de Qasr al-Akhyar, cité par la même source. Le nombre de personnes potentiellement disparues « reste inconnu en raison des conditions maritimes difficiles », a déclaré le responsable, ajoutant qu'« une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de l'incident ». La Libye a été un important point de transit pour les migrants irréguliers depuis que le pays a été plongé dans une situation d'instabilité institutionnelle, suite à l'intervention de l'Otan dans la crise libyenne de 2011.

R. I.

VISANT À DÉGAGER UN CONSENSUS AVANT LE 15 MAI

De nouvelles négociations sur le système électoral somalien entre l'exécutif et l'opposition

Un nouveau cycle de négociations consacré à la réforme du système électoral a débuté, vendredi, en Somalie entre le gouvernement et l'opposition, a rapporté l'agence de presse somalienne Sonna. Selon la même source, une réunion avec la participation du président du pays, Hassan Sheikh Mohamoud, et des membres du Conseil pour l'avenir de la Somalie, qui rassemble l'opposition, s'est tenue, vendredi, à la résidence du chef de l'Etat à Mogadiscio. Les parties ont discuté de la préparation des élections à venir, du renforcement de l'unité et de la cohésion nationales, ainsi que du règlement des différends politiques. Les participants visent à parvenir à un consensus national avant le 15 mai. De plus, la réunion a attiré l'attention sur la détérioration de la situation humanitaire dans le pays en raison de la sécheresse persistante. Dans ce contexte, les parties ont souligné la nécessité d'élargir l'ampleur des opérations d'aide et d'améliorer la coordination pour soutenir les communautés touchées. Les consultations, note la source, font partie d'une initiative plus large des dirigeants somaliens pour parvenir à un consensus sur les priorités nationales et résoudre les problèmes liés à la sécurité, aux changements climatiques et à la transition politique. Les observateurs notent que les résultats de telles rencontres pourraient être décisifs pour réduire les tensions et ouvrir la voie à un accord sur les élections et les réformes de gouvernance. Actuellement, Hassan Sheikh Mohamoud promeut activement une réforme pour s'éloigner du modèle électoral clanique de longue date en Somalie et passer à un système basé sur le principe « une personne, une voix ». Les changements qu'il propose ont rencontré une forte résistance de la part des politiciens de l'opposition, qui plaident pour le maintien du système électoral existant. **R. I.**

CENTRAFRIQUE

Six épidémies enregistrées dans 12 des 35 districts sanitaires en janvier

Six épidémies, dont une de Mpox, étaient actives en Centrafrique en janvier dernier, affectant 12 des 35 districts sanitaires du pays, selon une note d'information publiée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). Selon la note d'information publiée par OCHA, jeudi dernier, 19 cas suspects de Mpox, dont trois confirmés, ont été enregistrés entre la fin décembre dernier et le début de février. Depuis décembre 2023, le cumul s'élève à 1.145 cas suspects, dont 167 confirmés et neuf décès. Une réponse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comprend le renforcement de la surveillance épidémiologique, la vaccination ciblée, ainsi que l'amélioration des capacités de diagnostic, a précisé OCHA. Par ailleurs, 641 cas suspects de rougeole ont été recensés en janvier dernier, soit une hausse de 13% par rapport au mois précédent, dont 48 cas confirmés. Le district sanitaire de la Kémo (centre) a dépassé le seuil épidémique, les enfants de moins de cinq ans représentant la majorité des cas. Une épidémie de méningite a également été déclarée dans le district de Bocaranga-Kouï (nord-ouest), avec 34 cas suspects et six décès enregistrés au 2 février 2026. Enfin, deux cas confirmés de fièvre jaune, dont un en co-infection avec la dengue, ont été signalés à Bossembélé (ouest), tandis qu'un troisième cas suspect signalé à Bossangoa (nord) demeure en cours d'analyse, selon l'OCHA. **R. I.**

GUINÉE Les élections législatives et locales fixées au 24 mai

Les élections législatives et locales en Guinée auront lieu le 24 mai, quelques mois après la présidentielle remportée par Mamadi Doumbouya, selon un décret lu vendredi à la télévision publique. Le général Doumbouya a été élu pour un mandat de sept ans à l'issue du scrutin du 28 décembre, avec un score de 86,72% des voix. L'organisation des élections législatives et locales le 24 mai prochain marquerait une nouvelle étape pour rétablir l'ordre constitutionnel, après le renversement du président Alpha Condé en 2021. L'armée avait dissous le Parlement et mis en place le Conseil national de transition (CNT), qui fait office jusque-là d'organe législatif. **R. I.**

BOUMERDÈS. RESSOURCES EN EAU

Le secteur renforcé par plusieurs nouveaux projets depuis début 2025

Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes a été renforcé par la mise en service de plusieurs nouveaux projets depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, samedi, d'un responsable du secteur.

Ces réalisations ont contribué à consolider la sécurité hydrique et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable, a indiqué le directeur des ressources en eau, par intérim, Mohamed Kerchouche, lors d'une session du Conseil exécutif de wilaya consacrée au secteur. Il a cité parmi les projets réceptionnés, la réhabilitation et la remise en exploitation de 40 sources d'eau à travers la wilaya, la délivrance de 17 autorisations pour l'exploitation d'autant de puits à des fins industrielles, ainsi que la rénovation des équipements de 30 puits artésiens auparavant à l'arrêt, remis en service afin de renforcer les capacités de production et réduire le déficit enregistré dans plusieurs communes. Il a également fait état de l'achèvement et de la mise en service de huit (8) autres puits artésiens destinés à



améliorer la distribution, dont un projet d'équipement d'un puits pour l'alimentation de 1.000 logements AADL à Ouled Heddadj et un autre pour l'approvisionnement de 3.000 logements AADL à la cité El Gherf d'Ouled Moussa.

A cela s'ajoutent d'autres projets actuellement en cours de réalisation, notamment 10 puits artésiens de substitution dont les travaux d'équipement et de

raccordement au réseau électrique ont été récemment lancés. A noter que l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya est assurée à partir du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou), ainsi que des barrages de Keddara Bouzegza, Hamiz et Beni Amrane, outre les puits artésiens et l'eau dessalée produite par les stations de dessalement de Cap Djinet et de Corso.

MASCARA. DURANT LES SOIRÉES DU RAMADHAN

Nouvelles dispositions pour garantir les services de transport

La Direction des transports de la wilaya de Mascara a mis en place une série de nouvelles mesures visant à garantir la disponibilité et la régularité des services de transport urbain et suburbain durant les soirées du mois de Ramadhan, a indiqué samedi le directeur du secteur, Toufik Arhamania. Le responsable a précisé que ces dispositions, inscrites dans le cadre du plan spécial de transport élaboré pour le mois sacré, ont pour objectif d'assurer la continuité du service pendant la période nocturne. Elles prévoient notamment le prolongement des horaires

d'exploitation jusqu'à une heure avancée de la nuit, en particulier durant les week-ends. Ces mesures, applicables jusqu'à la fin du Ramadhan, incluent le renforcement des opérations de contrôle et d'inspection, en coordination avec les services de sécurité, au niveau des gares routières des différentes communes de la wilaya. L'objectif est de veiller au respect des nouvelles directives et d'assurer la disponibilité des moyens de transport après la rupture du jeûne et jusque tard dans la nuit. La Direction des transports a également instruit les opérateurs, notamment les chauffeurs de

taxi toutes catégories confondues, d'assurer la permanence du service durant les soirées, conformément aux plannings établis par ses services. Dans le même contexte, les dessertes intercommunales ont été renforcées en soirée, avec l'octroi de plus de 40 autorisations exceptionnelles au profit de transporteurs privés, afin d'assurer la couverture des lignes, notamment rurales, tout au long des nuits du mois de jeûne. Par ailleurs, l'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la ville de Mascara a décidé d'étendre ses horaires d'exploitation de 6h00 à 1h00 du matin le lende-

main, et ce durant toute la période du mois sacré, selon la même source. En parallèle, la Direction des transports organisera, en coordination avec la Direction de la sûreté de wilaya, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale et la délégation de wilaya de la sécurité routière, une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation. Cette initiative ciblera particulièrement les transporteurs privés opérant au niveau des gares routières des principales villes de la wilaya, à savoir Mascara, Tighennif, Mohammadia et Sig, a conclu M. Arhamania.

SOUK-AHRAS. CONSERVATION DES FORÊTS

Projet de correction torrentielle dans la commune d'Ouled Dris

Un projet de correction torrentielle sera « bientôt » lancé dans la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras), a-t-on appris, samedi, auprès de la conservation des forêts.

Le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes de la conservation, Omar Mezdaout, a précisé à l'APS qu'il s'agit d'entamer « courant mars prochain » des travaux de réalisation de ce projet destiné à freiner le courant et à retenir les matériaux (roches, débris, sédiments).

Les travaux prévus, inscrits dans le cadre du programme d'investissements public de l'Etat pour l'exercice 2026, permettront de protéger les terres agricoles de l'érosion et de réduire les sédiments qui s'écoulent par ces chemins vers le barrage d'Oued Djedra, dans la commune de Souk Ahras, afin de préserver les ressources en eau et l'environnement, a ajouté le même responsable. Selon M. Mez-

daout, ce projet, dont le coût financier est estimé à 9 millions de dinars, comprend la construction de petits barrages et de

gabions d'un volume de 1.000 m3, le long des cours d'eau et des versants de la commune d'Ouled Driss.

EL-TARF. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Emblavement de plus de 12.000 hectares

Une superficie céréalière de 12.362 hectares a étéensemencée dans le cadre de la campagne labour-semailles 2025-2026 lancée en octobre dernier pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février en cours, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chef du bureau de la vulgarisation et de l'information de cette structure, Chemseddine Makdiche, a précisé à l'APS que la superficieensemencée jusqu'à l'octroi du crédit bonifié « R'fig » ont été approuvés. M. Makdiche a également fait part, à ce propos, de l'ouverture d'un guichet unique au sein de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'El Tarf et de deux autres, depuis 2025, dans les communes d'Ain El Assel et de Bouhadjar pour assurer l'accompagnement des producteurs de céréales.

CONSTANTINE. RAMADHAN

Sept marchés de proximité ouverts

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, la wilaya de Constantine a procédé à l'ouverture de sept marchés de proximité implantés à travers cinq daïras, afin d'assurer un approvisionnement régulier en produits de large consommation et de contribuer à la stabilité des prix, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces marchés sont implantés à la ville de Constantine (aux souterrains du centre-ville), à El Khroub, un grand chapiteau a été dressé à la cité des 312 logements, à commune d'Ain Smara (au centre culturel du boulevard Djebbar), tandis qu'un immense chapiteau a été aménagé à l'UV 13 dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, a précisé la cellule de communication de la wilaya qui a ajouté que d'autres marchés ont été ouverts à Didouche Mourad (station de transport des voyageurs), à Aïn Abid (ancien marché du chef-lieu) et à Zighoud Youcef (boulevard Gharbi Ali). Ces espaces proposent fruits et légumes, viandes et produits de première nécessité à des prix étudiés, au bénéfice des citoyens durant le mois de jeûne.

M'SILA. DJS

Une salle omnisports réceptionnée à Boussaâda

Une nouvelle salle omnisports de 500 places a été réceptionnée à Boussaâda (M'sila), a indiqué, samedi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Mustapha Berriche. Le même responsable a précisé à l'APS que cette nouvelle structure dont la réalisation a nécessité un investissement public de 237 millions de dinars, dispose d'équipements modernes permettant la pratique de différentes disciplines sportives dans des conditions adéquates. M. Berriche a souligné « l'importance de cet acquis qui contribuera à renforcer et à développer les infrastructures sportives à travers la wilaya, tout en répondant aux aspirations des jeunes en matière de pratique sportive dans de bonnes conditions ».

BATNA. SANTÉ

Ouverture d'une clinique des consultations médico-chirurgicales spécialisées

Une nouvelle clinique des consultations médico-chirurgicales spécialisées a été mise en service mercredi à la cité frères chouhada Lombarkia de la ville de Batna par le wali, Riadh Benahmed. Selon les explications données par le directeur de la santé, Hamdi Chagouri, cette clinique relevant du CHU chahid Touhami-Benflis assure des consultations dans 20 spécialités dont le contrôle médical postopératoire et a été dotée d'équipements modernes et d'un encadrement médical et paramédical spécialisé. Les consultations externes dans 20 spécialités dont la cardiologie, l'endocrinologie, la néphrologie, l'oncologie, la chirurgie faciale qui étaient assurées par le service des consultations externes du CHU seront désormais assurées par cette clinique au profit des malades de la wilaya et des wilayas voisines, a affirmé le même responsable.

ORAN. APRÈS UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Le siège de la commune remis en service

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a procédé, samedi, à la remise en service du siège de la commune d'Oran, à l'issue d'une vaste opération de réhabilitation.

Lors de cette visite, M. Sayoud et M. Chaïb, en présence du wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, et du président de l'Assemblée populaire communale d'Oran, Amine Allouche, ont inspecté les différents services et bureaux du siège communal, situé au centre-ville. Ils ont pris connaissance des travaux de restauration et de modernisation réalisés sur une période de 16 mois, pour un mon-



Ph: DR

tant global dépassant 758 millions DA. Par ailleurs, le ministre a inauguré, en compagnie du secrétaire d'Etat, la trémie (tunnel souterrain) de la place du 1er Novembre 1954, au niveau de l'ancien carrefour giratoire « El Mechtala », dans la commune de Bir El Djir. Cet ouvrage a été réalisé par l'Entreprise nationale des ponts et travaux d'art « Sapta », pour un coût estimé à 1,7 milliard DA.

Ce nouvel aménagement, reliant la route nationale n 11 à plusieurs axes desservant notamment les quartiers Colonel Lotfi, El-Yasmine et Es-Sénia, a permis de réduire considérablement les embouteillages enregistrés dans les deux sens de circulation. La partie supérieure du tunnel a également fait l'objet d'un amé-

nagement paysager comprenant l'installation d'une statue du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, la réalisation de trois fontaines, la création d'espaces verts ainsi que la mise en place d'un éclairage public, conférant ainsi une dimension esthétique à l'ensemble. Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a souligné que cet ouvrage contribuera à fluidifier la circulation et à atténuer durablement la congestion routière dans cette zone stratégique.

Le ministre avait, plus tôt dans la journée, procédé avec M. Chaïb à l'inauguration et à la mise en service de l'annexe régionale chargée de la légalisation des documents destinés à un usage à l'étranger.

SIDI-BEL ABBÈS. CHU DR ABDELKADER HASSANI

Réouverture du service de neurologie

Le service de neurologie du Centre hospitalo-universitaire Dr Abdelkader Hassani de Sidi Bel-Abbes a été rouvert à la suite d'une opération globale de réhabilitation et d'équipement, dans le cadre du renforcement des services médicaux spécialisés et de l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients, notamment ceux atteints de pathologies neurologiques aiguës et chroniques, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication de l'établissement. La même source a précisé que les travaux de réhabilitation ont concerné les volets techniques et logistiques du service. Des normes organisationnelles modernes ont été adoptées, afin d'assurer la

fluidité de l'activité médicale et de renforcer l'intégration fonctionnelle avec les services vitaux voisins, notamment la radiologie, la réanimation et l'anesthésie, ainsi que la rééducation fonctionnelle. Cette organisation contribue à réduire les délais d'intervention et à améliorer le parcours de soins des patients, en particulier dans les cas d'accidents vasculaires cérébraux nécessitant une prise en charge urgente. Placée sous la supervision du Pr. Oudrar Naïma, le service est doté d'équipements modernes dédiés au diagnostic précis et au suivi thérapeutique, ce qui permettra de renforcer la prise en charge des urgences neurologiques et des cas complexes, dans le respect des

normes médicales en vigueur. Le directeur du CHU, Mohamed Bense-noussi, a affirmé que « la réouverture du service de neurologie constitue un acquis qualitatif pour le système de santé de la wilaya et reflète les efforts déployés pour améliorer la prise en charge des pathologies sensibles nécessitant la rapidité de diagnostic et d'intervention ». Il a ajouté que « ce service permettra de réduire les transferts de patients vers d'autres wilayas et d'assurer localement des soins spécialisés, tout en soutenant la formation médicale continue au profit des médecins et du personnel paramédical, ce qui renforcera le travail pluridisciplinaire et la qualité des prestations sanitaires ».

JIJEL. COMMUNE DE BOUDRIA A

BEN YADJIS

Plus de 230 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Le projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 232 foyers dans la commune de Boudriaa Ben Yadjis (wilaya de Jijel), a été mis en service, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que dans le cadre de la généralisation du raccordement au réseau du gaz naturel des villages et mechtas de la wilaya, 232 foyers de la localité Souk Sebt relevant de la commune montagneuse de Boudriaa Ben Yadjis ont été reliés au réseau de distribution de cette énergie. L'opération qui a mobilisé une enveloppe financière de 49 millions DA s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à assurer une plus large couverture par ce réseau pour toucher les diverses régions, a ajouté la même source. Les travaux sont en cours pour raccorder tous les foyers de la localité de Souk Sebt au réseau d'alimentation en gaz naturel et étendre le réseau aux localités voisines non-encore desservies, selon la même source. Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel atteint actuellement dans la wilaya de Jijel 82 % et devra progresser davantage au terme de la réalisation en cours de divers programmes ainsi que d'autres nouvelles opérations, a-t-on indiqué.

TIMIMOUN. POUR RÉPONDRE À

LA DEMANDE CROISSANTE SUR LE LAIT

Extension de la laiterie Gourara

La laiterie Gourara (Timimoun) a entrepris une extension de sa chaîne de production en vue de doubler sa capacité de production de lait pasteurisé et mieux répondre à la demande croissante sur ce produit, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. L'extension, accompagnée d'une rénovation des équipements, permet de porter la production quotidienne de lait de 5.000 à 10.000 litres, et d'assurer la continuité d'approvisionnement en lait en sachets, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya, Moussa Nemer. Selon le directeur de la laiterie Gourara, Nadjem Bekraoui, cette unité entend accroître sa production une fois sa dotation en poudre de lait, actuellement de 35.000 tonnes/mois, soit revue à la hausse. Fruit d'un investissement privé, cette laiterie ambitionne, à travers l'augmentation de sa production, couvrir le marché en ce produit de large consommation, très sollicité durant le mois de Ramadhan, notamment.

MÉDÉA. SOLIDARITÉ

Cinquante restaurants pour accueillir les usagers de la route durant le Ramadhan

Une cinquantaine de restaurants sont ouverts à proximité des principaux axes routiers de la wilaya de Médéa afin de proposer des repas chauds aux usagers de la route durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Localisés au niveau de vingt-cinq (25) communes, ces restaurants serviront, durant tout le mois sacré des repas chauds aux voyageurs et aux usagers de la route qui transitent par le territoire de la wilaya de Médéa, a-t-on fait le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehaila.

AÏN-DEFLA. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Raccordement de plus de 200 logements

Plus de 200 logements de la commune de Djellida, wilaya d'Aïn Defla, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette zone rurale, a-t-on appris samedi auprès de l'entreprise locale de distribution de l'électricité et du gaz. Selon la même source, 219 foyers du douar Sefafha ont bénéficié de cette opération inscrite dans le cadre de la poursuite des investissements destinés à soutenir le

développement local, notamment dans les régions rurales.

Ce projet s'ajoute à d'autres opérations similaires récemment réalisées à travers la wilaya. D'un coût de plus de 39 millions de DA, ce projet, inscrit également au programme complémentaire 2025 visant la généralisation de cette énergie vitale, a porté sur la réalisation de plus de 10 kilomètres de réseau de gaz naturel. Parallèlement, l'entreprise a lancé une campagne de sensibilisation

au profit des habitants de la localité sur les risques liés à une utilisation non sécurisée du gaz naturel et sur l'importance de la rationalisation de sa consommation. La même source a fait état du lancement, via les agences commerciales de l'entreprise, d'une opération d'installation de 200 compteurs d'électricité et de gaz au profit des logements relevant du projet de 100 unités de logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Chellal.

S
T
R
O
P
S

LA BALLE DANS LE CAMP DU FUTUR JOUEUR
DE L'INTER MILAN

La FAF passe à l'action pour Yanis Massolin

La Fédération algérienne de football (FAF) a enclenché les grandes manœuvres pour tenter de convaincre Yanis Massolin de rejoindre la sélection nationale.

Le milieu de terrain de 23 ans, actuellement sous les couleurs de Modène en Serie B italienne, se retrouve désormais face à un choix déterminant pour la suite de sa carrière internationale : répondre favorablement à l'appel des Verts ou poursuivre sa trajectoire ailleurs.

Le milieu de terrain, un profil hors radar, a tapé dans l'œil du staff des Verts : Yanis Massolin. À 23 ans, il évolue (encore) à Modène (Serie B) et rejoindra l'Inter Milan cet été. Éligible pour représenter les Verts, le longiligne milieu de terrain (1,97 m) a été l'auteur de 2 buts et 2 passes décisives en 18 matches toutes compétitions confondues cette saison.

"Oui, il a été approché. La porte est ouverte. C'est à lui de voir ensuite... Il y a une Coupe du monde à court terme, il doit avoir envie et être déterminé", nous souffle-t-on à la FAF.

UN PROFIL ATYPIQUE ET PROMETTEUR

Yanis Massolin n'est pas encore un nom qui résonne fortement sur la scène internationale, mais son profil intrigue. Mesurant 1,97 m, le milieu de terrain se distingue par sa grande taille et sa capacité à couvrir du terrain. Dans un football moderne où l'impact physique et la polyvalence sont devenus essentiels, Massolin présente des atouts évidents.

Sous les couleurs de Modène FC, il a disputé 18 rencontres toutes compétitions confondues cette saison, inscrivant 2 buts et délivrant 2 passes décisives. Des statistiques modestes, mais prometteuses pour un joueur encore en phase d'affirmation dans un championnat aussi exigeant que la Serie B.

Autre élément majeur : son avenir semble déjà tracé vers un palier supérieur. Selon les informations relayées, Massolin rejoindra l'Inter Milan cet été, un transfert qui atteste de la confiance placée en son potentiel par l'un des plus grands clubs européens.

LA BALLE EST DANS SON CAMP

Du côté de la FAF, le message est clair. Le joueur a été approché et la porte reste ouverte. La fédération insiste toutefois sur un point essentiel : la motivation du principal intéressé.

La perspective d'une prochaine Coupe du monde constitue un argument de poids. L'Algérie, engagée dans un processus de renouvellement et de renforcement de son effectif, cherche à élargir sa base de talents, notamment parmi les binationaux évoluant en Europe.

Massolin, éligible pour représenter les Verts, se retrouve donc face à un choix stratégique. Opter pour l'Algérie



PHS-DR

pourrait lui offrir une exposition internationale rapide, une place dans un projet ambitieux et la possibilité de disputer une grande compétition mondiale à court terme.

Ce dossier s'inscrit dans une stratégie plus large menée par la Fédération algérienne ces dernières années : identifier et convaincre des profils à fort potentiel avant qu'ils ne s'inscrivent définitivement dans d'autres sélections.

UNE DÉCISION ATTENDUE

La cellule de prospection multiplie les démarches auprès de jeunes talents évoluant dans les championnats européens. L'objectif est double : renforcer la compétitivité des Verts et préparer la relève.

Dans ce contexte, le profil de Massolin correspond parfaitement aux besoins d'un milieu de terrain moderne :

impact physique, marge de progression, expérience du football italien – réputé pour sa rigueur tactique – et potentiel d'évolution au plus haut niveau.

Pour l'heure, aucune décision officielle n'a été annoncée par le joueur. La FAF a fait le premier pas. Les signaux sont positifs, mais le choix final appartient désormais au principal concerné.

Si Yanis Massolin décide de rejoindre les Verts, il pourrait rapidement s'imposer comme une pièce intéressante dans l'entrejeu algérien. Dans le cas contraire, la fédération devra poursuivre son travail de veille et de persuasion auprès d'autres profils émergents.

Une chose est certaine : le dossier Massolin est désormais lancé, et il pourrait bien animer les prochaines semaines du football algérien.

Hakim S.

ADVERSAIRE DES VERTS EN AMICAL :

Le Guatemala, un outsider intrigant pour l'Algérie

Comme on le sait, la FAF a opté pour deux sélections pour affronter en amical le Verts lors de la prochaine fenêtre FIFA en mars prochain. Si l'Uruguay est connue sur la scène continentale, comme étant l'un des cadors du football sud-américain, ce n'est pas le cas pour les seconds sparing-partners des protégés de Vladimir en cette phase de préparation du Mondial-2026, en l'occurrence le Guatemala. Une équipe que la sélection algérienne affrontera le 27 mars, en terres italiennes. Le Guatemala, souvent considéré comme le cœur de la civilisation maya en Amérique centrale, possède un héritage historique exceptionnel. La ville de Tikal est l'un des plus grands centres urbains de la civilisation maya et demeure célèbre pour ses imposantes pyramides de pierre, vestiges d'une culture ancienne et fascinante.

Aujourd'hui encore, les populations autochtones guatémaltèques préservent leurs traditions et leurs nombreuses langues mayas, témoignant d'un patrimoine vivant et profondément enraciné.

Le pays s'étend sur environ 100 000 km², compte plus de 18 millions d'habitants, ce qui en fait la nation la plus peuplée d'Amérique centrale.

LE FOOTBALL GUATÉMALTEQUE : UN ÉQUILIBRE ENTRE TRADITION ET AMBITION

Sur le plan sportif, le Guatemala présente un niveau moyen dans le football international. Actuellement classé 94^e au classement FIFA, le pays n'a jamais participé à une phase finale de la Coupe du Monde. Récemment, la sélection guatémaltèque a réalisé une performance notable en atteignant les demi-finales de la Gold Cup 2025, le tournoi majeur de la CONCACAF, avant de s'incliner face aux États-Unis. Lors des qualifications pour la Coupe du Monde, l'équipe a frôlé la qualification pour le barrage continental, terminant troisième avec 8 points, derrière Panama (12 points) et Suriname (9 points). Cette performance témoigne d'un progrès tangible, même si l'élimination est restée décevante pour les supporters.

LES JOUEURS CLÉS À SUIVRE

Parmi les talents guatémaltèques, Óscar Santis s'est particulièrement distingué en marquant 6 buts lors des qualifications de la CONCACAF. Rare joueur guatémaltèque à avoir évolué en Europe, il a porté les couleurs du FC Tbilissi en Géorgie, et représente une menace offensive pour toute défense adverse. La majorité des joueurs du Guatemala évoluent dans le championnat local "Liga Guate Banrral", mais on observe ces dernières années une tendance croissante de départs vers des clubs nord-américains en MLS, signe d'un professionnalisme en expansion et d'une ouverture vers le football international. Face à l'Algérie, le Guatemala offrira donc un adversaire solide mais abordable, capable de surprendre par sa combativité et quelques talents internationaux. Pour les fans algériens, ce match amical en Italie sera l'occasion de jauger la préparation de leur équipe nationale face à un style de jeu différent, mais inspiré d'une nation fière de son histoire et de sa culture.

H. S.

APRÈS LES DERNIERS REVERS DU MC ALGER
Rhulani Mokwena dans l'œil du cyclone



Dans une scène pour le moins inhabituelle, Rhulani Mokwena, l'entraîneur sud-africain du Mouloudia d'Alger, a opté pour un silence total après la défaite de son équipe face au Mouloudia d'Oran dans les dernières minutes du match comptant pour la 20e journée du championnat, joué vendredi passé à Oran. Alors que les observateurs et les médias s'attendaient à des explications sur la performance de son équipe et les raisons de ce revers, intervenu après quelques jours de l'élimination du MCA dans la Ligue des champions africaine, Makwena a choisi de ne pas se présenter à la conférence de presse, laissant la parole uniquement aux représentants de l'équipe locale. Cette absence a immédiatement suscité de nombreuses réactions et interprétations. Pour certains, ce silence serait un message fort, une manière de montrer que l'entraîneur préfère laisser les résultats parler d'eux-mêmes avant de communiquer. Pour d'autres, il pourrait s'agir d'une forme de fuite devant la responsabilité, un refus de répondre aux attentes d'un public en quête de clarification et de réassurance, surtout à un moment aussi crucial de la saison. La défaite est survenue à un moment sensible. Les supporters et les analystes sportifs attendaient des réponses claires, des indications sur l'avenir tactique de l'équipe et des signes de confiance dans la nouvelle phase sous la direction de Mokwena. Le choix de ce dernier de se retirer complètement du contact médiatique — ni déclaration, ni justification, ni présence — a donc créé un véritable choc dans le paysage médiatique et sportif. Le silence de Mokwena ouvre également un débat sur son approche de la gestion de crise et de la communication avec les fans. Est-ce une stratégie réfléchie pour éviter toute réaction émotionnelle précipitée ? Ou bien s'agit-il d'un signe de tension précoce au sein du vestiaire et du staff technique ? Les prochains jours seront déterminants pour évaluer si ce silence est une manœuvre tactique intelligente ou le début d'une pression croissante sur l'entraîneur et son équipe. Les supporters, quant à eux, restent en attente de signaux clairs : un retour à la parole publique, des explications sur les choix tactiques ou des messages de motivation pour surmonter ce revers. En attendant, ce moment restera gravé comme un exemple rare où le silence de l'entraîneur a fait autant parler que le jeu lui-même. Un calme avant la tempête ? Seul l'avenir proche apportera une réponse.

Hakim S.

AL ITTIHAD
Aouar signe son 10^e but de la saison

Homme en forme d'Al Ittihad Djeddah ces dernières semaines, l'international algérien Housseam Aouar a inscrit son 10e but de la saison lors du match nul sur la pelouse d'Al Hilal (1-1), ce samedi, dans le choc de la 23e journée de la Saudi Pro League. Leader invaincue cette saison avant ce round, la formation d'Al Hilal a pris l'avantage en début de rencontre par l'intermédiaire du Brésilien Malcom sur une offrande du capitaine Salem Al-Dawsari (5'). Les coéquipiers de Aouar vont être réduits à dix quatre minutes plus tard après l'expulsion de Hassan Kadish (9'). Dominés dans le jeu, les Jaune et Noir ont réussi tout de même à revenir à la marque en début de seconde période grâce à Aouar qui repris au second poteau d'une très belle tête piquée un centre de Al Shanqiti (52'). En 22 apparitions cette saison toutes compétitions confondues, Aouar totalise 10 buts et 2 passes décisives. Championne en titre la formation d'Al Ittihad occupe la 6e place au classement avec 17 points de retard sur le nouveau leader Al Nasr.

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

L'USMA freinée par la JSS

Il y a des défaites qui valent plus que trois points perdus. Celle concédée par l'USM Alger face à la JS Saoura (1-2), au stade du 5-Juillet-1962, en fait partie. Après une série de résultats encourageants, les Rouge et Noir ont chuté à domicile, laissant filer une occasion précieuse de se rapprocher du podium. En face, les Sudistes ont confirmé leur solidité et leur ambition.



Plus: Df

Dès l'entame, le ton est donné. La JS Saoura ne vient pas pour subir. Elle presse haut et exploite la moindre approximation. A la 8e minute, Bentaleb profite d'une balle perdue par Chetti. Il s'infiltre dans la surface sans réelle opposition et trompe Benbot d'une frappe précise. L'USMA est cueillie à froid. Le stade accuse le coup. La réaction algéroise tarde à se structurer. Le jeu manque de liant. Les trois compartiments ne communiquent pas. Khaldi tente de sonner la révolte. Sa tête passe au-dessus de la transversale. Quelques minutes plus tard, son tir est repoussé par Salhi. L'envie est là, mais la cohésion fait défaut. Les passes sont approximatives. Les transitions sont lentes. La sanction tombe à nouveau avant la pause. A la 39e minute, Bentaleb surgit une seconde fois. Il profite d'une mauvaise relance et ajuste Benbot sans difficulté. Le doublé est implacable. La JS Saoura mène 2-0. L'USMA rejoint les vestiaires sous les sifflets. La première période a révélé des lacunes défensives inhabituelles et un manque de concentration criant. Au retour des

vestiaires, le staff usmiste tente de corriger le tir. Le système évolue du 4-3-3 au 3-5-2. Abada et Tendeng font leur entrée. L'équipe gagne en densité au milieu et monopolise davantage le ballon.

La pression monte progressivement sur le camp adverse. Les centres se multiplient. À l'heure de jeu, l'USMA obtient un penalty. Ghacha transforme la sentence avec sang-froid et relance totalement la rencontre. Le score passe à 2-1. Le public y croit de nouveau. Les Rouge et Noir poussent. Les vagues offensives s'enchaînent. Mais la lucidité manque dans le dernier geste.

LE RÉALISME DE LA SAOURA

Face à cette domination territoriale, la JS Saoura adopte une posture plus prudente. Le bloc recule mais reste compact. Les visiteurs gèrent les temps faibles avec maturité. Chaque récupération devient une opportunité de contre-attaque.

La discipline collective fait la différence. Dans les dernières minutes, le scénario frôle le basculement. Radouani croit délivrer les siens en propulsant le ballon au fond des

filiets. L'arbitre Benyebka annule la réalisation pour hors-jeu. La décision refroidit brutalement les tribunes du 5-Juillet. L'USMA jette ses dernières forces, mais le score n'évolue plus. Cette victoire permet à la JS Saoura de s'installer sur le podium. Le succès n'est pas anodin. S'imposer à Alger demande du caractère, de la concentration et un sens aigu du réalisme. Les Sudistes ont affiché ces qualités.

En s'imposant à l'aller comme au retour face à l'USMA, ils confirment leur ascendant cette saison. Pour les hommes de Soustara, le revers est amer. Certes, l'équipe compte encore quatre matchs en retard. Mais les points perdus à domicile pèsent lourd dans la course aux premières places. Le podium commence à s'éloigner. Le doute s'invite dans les esprits.

Le championnat entre dans une phase décisive. Chaque faux pas coûte cher. L'USMA devra réagir dès son prochain déplacement à El-Bayadh pour rester au contact. La marge d'erreur se réduit. Cette défaite doit servir d'électrochoc. À défaut, elle pourrait marquer un tournant dans la saison des Rouge et Noir.

M. A. T.

ARBITRAGE

Mustafa Ghorbal en stage à Doha pour la préparation du Mondial-2026

La Fédération internationale de football (FIFA) organise un stage à l'intention des arbitres candidats à une participation à la phase finale de la Coupe du monde 2026, dans la capitale qatarie, Doha, du 23 au 28 février courant, avec la participation de l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal. Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Le natif d'Oran a dirigé plusieurs compétitions internationales, dont la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux Etats-Unis, ainsi que des matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et des compétitions interclubs africaines. L'arbitre algérien a également pris part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 (21 décembre- 18 janvier). Outre Ghorbal, 19 arbitres représentant trois confédérations continentales (Asie, Afrique et Océanie) participent au séminaire de Doha. La Confédération africaine de football sera représentée par neuf arbitres. Ce stage comprend des programmes individuels destinés aux arbitres candidats au Mondial 2026, notamment en matière de préparation physique. Une évaluation finale portant sur les aspects techniques, physiques et médicaux leur sera également dispensée afin de les placer dans les meilleures conditions avant le coup d'envoi de la Coupe du monde. Des séquences vidéo d'actions issues de matches réels seront analysées et révisées, et des exercices pratiques seront organisés, filmés puis transmis aux instructeurs, afin que les participants reçoivent ensuite leurs observations et appréciations.

LIGUE 2 AMATEUR

La 21e journée étalée sur trois jours

La 21e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football débutera le mercredi 25 février et s'étalera jusqu'au samedi 28 février, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Selon le programme de l'instance, publié ce samedi, cette 21e journée débutera, mercredi 25 février (15h00), avec la rencontre du groupe Centre-Ouest opposant l'US Bechar Djedid (16e, 8 pts) au MC Saïda (11e, 22 pts). Les autres matchs de cette poule dont l'affiche mettant aux prises le leader, JS El Biar (47 pts) à son dauphin, l'USM El-Harrach (41 pts), se disputeront samedi 28 février (15h00). Pour le groupe Centre-Est, les rencontres de la 21e journée ont été programmées le vendredi 27 février (15h00) à l'exception de deux matchs prévus à partir de (22h00). Il s'agit du choc opposant le CA Batna (1er, 41 pts) à l'US Biskra (2e, 40 pts) et l'AS Khroub (13e, 18 pts) au MSP Batna (14e, 17 pts). A dix journées de l'épilogue de la saison de Ligue 2 amateur, La JS El Biar est solidement installé à la première place du groupe Centre-Ouest avec 50 points, devant l'USM El-Harrach (41 pts) et le RC Kouba (36 pts). Dans la poule Centre-Est, le CA Batna (41 pts) demeure leader devant l'US Biskra (40 pts) et l'US Chaouia (38 pts), dans un groupe où la lutte pour l'accession reste incisée, tout comme celle pour le maintien, à l'approche du sprint final.

RÉSULTATS

Vendredi :
MC Oran - MC Alger 2-1
CR Belouizdad - MC El Bayadh 0-0
ES Sétif - MB Rouissat 2-1
ASO Chlef - CS Constantine 0-2

Samedi :
ES Mostaganem - JS Kabylie 2-2
ES Ben Aknoun - USM Khenchela 2-3
Olympique Akbou - Paradou AC 4-3
USM Alger - JS Saoura 1-2

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	36	16
2). CS Constantine	35	20
3). JS Saoura	31	19
4). O. Akbou	29	18
5). ES Ben Aknoun	27	18
→). MC Oran	27	19
7). MB Rouissat	26	20
8). CR Belouizdad	25	16
→). USM Khenchela	25	18
10). USM Alger	24	16
→). JS Kabylie	24	16
12). ES Sétif	23	20
13). ASO Chlef	21	20
14). Paradou AC	17	18
15). ES Mostaganem	14	20
16). MC El Bayadh	12	20

FOOT FÉMININ

Chloé N'Gazi quitte l'OM

Dans le football moderne, les trajectoires ne se brisent pas toujours sur le terrain. Parfois, elles se jouent en coulisses, dans des choix internes difficiles à décrypter. Le départ de Chloé Yamina N'Gazi de l'Olympique de Marseille dépasse le simple cadre sportif et soulève des interrogations sur la cohérence du projet marseillais.

Dans sa lettre d'adieu, la gardienne n'a pas accusé frontalement. Elle a choisi des mots lourds de sens. Elle évoque des « choix qui ne s'expliquaient pas » et rappelle que « le placard n'est jamais très loin ». Cette formulation traduit une incompréhension profonde. Elle suggère un malaise installé au fil des mois. Elle interpelle sur la gestion interne depuis le changement d'encadrement. Recrutée sous l'ère de Frédéric Gonçalves, N'Gazi s'inscrivait pourtant dans une dynamique positive. Elle avait intégré le projet sportif avec continuité. Elle avait gagné du temps de jeu. Ses performances étaient jugées solides. En parallèle, ses prestations avec la sélection algérienne lors de la Coupe d'Afrique des Nations avaient confirmé son statut de gardienne fiable et performante. Son niveau international plaidait pour une stabilité en club. L'arrivée de Corinne Diacre a marqué un tournant. Progressivement, la hiérarchie a évolué. La gardienne a perdu du temps de jeu.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE/ COTTBUS-2026

Kaylia Nemour entre éclat en qualifications et désillusion en finale

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour a vécu un samedi contrasté lors de la première étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique 2026, disputée à Cottbus, en Allemagne. Brillante en qualifications, la jeune championne de 19 ans a vu ses espoirs de podium s'envoler en finale des barres asymétriques après une chute qui l'a reléguée à la septième place.

Tout avait pourtant parfaitement commencé pour la prodige algérienne. En qualifications, Nemour a littéralement survolé l'épreuve des barres asymétriques, obtenant l'excellente note de 15,200. Une performance de très haut niveau, marquée notamment par l'exécution d'un nouveau mouvement inédit, soumis à la Fédération internationale de gymnastique (FIG) en vue de son intégration au Code de pointage.

Ce choix audacieux témoigne de l'ambition et de la créativité technique de la gymnaste algérienne, déjà reconnue pour la difficulté et la fluidité de ses enchaînements. En présentant un élément original à la FIG, Nemour confirme son statut d'athlète innovante, capable de faire évoluer sa discipline.

UNE FINALE PERTURBÉE PAR UNE CHUTE

Mais en finale, la dynamique a changé. Alors qu'elle figurait parmi les grandes favorites au regard de sa prestation en qualifications, Nemour a été victime d'une chute lors de son passage aux barres asymétriques. Cette erreur lui a coûté cher au classement : avec une note



de 12,900, elle termine finalement à la septième place.

La victoire est revenue à l'Italienne Elisa Iorio, qui s'est imposée avec un total de 14,266. Elle devancé la Russe Milana Kaiumova (14,133) et une autre Italienne, Giulia Perotti (14,033), complétant ainsi un podium très disputé.

Malgré la déception, cette contre-performance reste relative pour Nemour, dont le potentiel et la qualité technique ne font aucun doute. Les chutes font partie des aléas de la gymnastique artistique, discipline où la prise de risque est souvent indispensable pour viser les plus hauts scores.

La compétition est loin d'être terminée pour la jeune Algérienne. Hier soir, elle devait enchaîner avec une nouvelle finale, cette fois à la poutre. Là encore, elle s'est montrée impressionnante en qualifica-



UNE GESTION QUI QUESTIONNE

Ce choix interroge au regard de sa forme et de sa régularité. Le contraste est d'autant plus frappant que la joueuse semblait installée dans le projet initial. Le changement technique a modifié les équilibres. Ce scénario rappelle des critiques déjà formulées par le passé à l'encontre de Diacre lors de son passage à la tête de l'Équipe de France féminine de football. Plusieurs cadres avaient alors dénoncé des décisions jugées abruptes. La question de la communication interne avait été soulevée. Sans établir de parallèle direct, la situation marseillaise ravive ce débat. Le cas N'Gazi pose un problème simple. Comment une joueuse recrutée pour un projet précis peut-elle se retrouver écartée quelques mois plus tard, malgré des performances reconnues ? Le football repose sur la

concurrence. Mais il repose aussi sur la cohérence. Un projet sportif nécessite de la continuité. Il exige une vision claire et partagée. À Marseille, ce départ relance donc une interrogation plus large. Les choix opérés depuis le changement d'entraîneur répondent-ils à une logique strictement sportive ? Ou traduisent-ils une nouvelle orientation stratégique ? Le club n'a pas communiqué en détail sur cette décision. Le silence nourrit les spéculations.

Pour la gardienne algérienne, une nouvelle étape s'ouvre. Pour l'OM, la question de la gestion humaine reste posée. Dans le football féminin comme ailleurs, la performance ne suffit pas toujours à garantir la stabilité. Le terrain juge, mais les décisions en coulisses façonnent les trajectoires.

M. A. T.

BOXE / TOURNOI DE STRANDJA (77E ÉDITION)

L'Algérie présente avec huit pugilistes en Bulgarie

La sélection algérienne (messieurs et dames) de boxe s'est envolée samedi après-midi pour la Bulgarie, en vue de sa participation à la 77e édition du Tournoi International de Strandja, prévu du 23 février au 2 mars prochain, dans la capitale Sofia. L'effectif de la sélection nationale est composé de huit boxeurs (cinq messieurs et trois dames), sous la conduite d'Ahmed Ouadahi, membre du Bureau fédéral et qui fait office de chef de délégation en Bulgarie. "La participation de la sélection nationale à ce tournoi s'inscrit dans le cadre de sa préparation en prévision d'autres grands événements sportifs", a indiqué la Fédération algérienne de boxe dans un communiqué, diffusé ce samedi après-midi sur ses réseaux sociaux. Lors de la 75e édition Tournoi International de Strandja, disputée en 2024, l'Algérie avait décroché cinq médailles : une en argent remportée par Mohamed Makhlouf (chez les 71 kg), ainsi que quatre breloques en bronze, grâce à Khennouci Kamel (48 kg), Abdennacer Benlaribi (67 kg), Ghazli Abderraouf (75 kg) et Mohamed Houmri (81 kg).

SÉLECTION DU NIGERIA

Deux matchs amicaux au programme en mars

Le Nigeria disputera deux matchs amicaux en mars prochains dans le cadre de sa préparation pour les prochaines échéances officielles, a annoncé la Fédération nigériane de Football. Les Super Eagles affronteront d'abord la sélection d'Iran qui prépare le prochain mondial, le 27 mars, avant de croiser le fer avec la Jordanie, une autre équipe qualifiée à la Coupe du Monde 2026, le 31 mars prochain. Pour rappel, le Nigeria dirigé par le sélectionneur malien Eric Chelle n'est pas qualifié au prochain mondial prévu aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada (11 juin-19 juillet 2026). Le Nigeria avait terminé à la troisième place lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025, en battant en match de classement l'Égypte aux tirs au but.

PREMIER LEAGUE

City enchaîne, Aston Villa et Chelsea stagnent

Manchester City est revenu à deux points du leader Arsenal samedi, en s'imposant 2-1 à domicile contre Newcastle pour la 27^e journée du championnat d'Angleterre.

La formation de Pep Guardiola compte le même nombre de matches qu'Arsenal, qui peut recreuser un peu l'écart - avec un match de plus donc - en déplacement dimanche chez son grand rival Tottenham (17h30), pour un derby londonien qui s'annonce bouillant. La victoire des Citizens contre Newcastle s'est dessinée en première période, grâce à deux buts du milieu de terrain offensif Nico O'Reilly, d'abord d'une frappe à l'entrée de la surface de réparation après avoir été servi par Omar Marmoush (1-0, 14e), puis d'une tête après un centre parfait d'Erling Haaland (2-1, 27e). Newcastle avait entretemps cru revenir dans le match avec l'égalisation de Lewis Hall (1-1, 22e). Pep Guardiola a fait sortir à la pause son pilier défensif Ruben Dias, qui venait d'être averti, pour Abdukodir Khusanov, ce qui n'a pas déstabilisé son équipe. Les Citizens ont parfaitement contrôlé la seconde période en n'étant quasiment pas mis en danger par des Magpies qui restaient pourtant sur deux belles performances à Aston Villa (3-1), et Qarabag (6-1) en Ligue des champions. Les joueurs d'Eddie Howe restent en dixième position.

ASTON VILLA LENT AU DÉMARRAGE

Accroché par Leeds (1-1), le troisième Aston Villa a laissé passer une chance précieuse de réduire l'écart avec Arsenal et Manchester City, qui comptent respectivement sept et cinq points d'avance. Les joueurs d'Unai Emery peuvent s'en vouloir d'avoir mis autant de temps à entrer dans la rencontre, avec un premier tir intervenu à la 42^e minute (Leon Bailey), alors que Leeds s'était montré dangereux à plu-



sieurs reprises et avait fini par marquer sur un coup franc sublime d'Anton Stach (1-0, 31e). L'égalisation de Tammy Abraham (88e) était méritée, mais n'a pas réglé les questions sur le manque d'efficacité offensive, alors qu'Aston Villa reste sur cinq matches sans marquer plus d'un but, et que l'avant-centre Ollie Watkins n'a scoré que deux fois depuis le début de l'année.

CHELSEA TOUJOURS FÉBRILE

De son côté, Chelsea s'est sabordé face à l'avant-dernier du classement, Burnley (1-1), et pourrait voir Manchester United lui passer devant, en quatrième position, en cas de match nul ou de victoire des Red Devils lundi à Everton. Les Blues avaient ouvert le score dès la quatrième minute par Joao Pedro, mais ont, comme souvent ces dernières saisons, été trahis par leur défense, avec l'expulsion de Wesley Fofana pour un deuxième carton jaune (72e), qui a mené à l'égalisation tardive de Zian

Flemming (90e+3). En six matches de championnat, le nouvel entraîneur Liam Rosenior n'a sécurisé qu'une seule clean sheet, lors de sa toute première apparition à Stamford Bridge. Il a montré son impatience sans détour après la rencontre : "Il n'y a pas assez de discipline et de qualité sur les coups de pied défensifs. C'est quelque chose que je dois régler." L'ancien entraîneur de Strasbourg a pointé des responsabilités individuelles, avec "des joueurs qui devaient faire leur travail et qui ne l'ont pas fait." Les trois prochains matches des Blues en championnat, contre Arsenal, Chelsea et Newcastle, nécessiteront plus de garanties défensives.

De son côté, Brentford s'est incliné à domicile face à Brighton (2-0) et reste en septième position alors que West Ham n'a pu faire mieux qu'un match nul (0-0) contre Bournemouth et compte toujours deux points de retard sur le premier non-relégable, Nottingham Forest."

LIGA

Le Real Madrid chute dans le temps additionnel à Osasuna

Après huit succès consécutifs en championnat, le Real Madrid est tombé sur le terrain d'Osasuna (2-1) samedi. Mené une première fois, ils se sont finalement inclinés sur une réalisation magnifique de Raul Garcia, buteur décisif à la 90^e minute. Vinicius avait égalisé, au cœur d'une performance très insuffisante des Madrilènes. Barcelone prendra la tête en cas de victoire contre Levante.

Fin d'une série de huit victoires consécutives en Liga pour le Real Madrid ! Ce samedi en début de soirée, le leader du championnat espagnol s'est incliné sur la pelouse d'El Sadar de Pampelune face à Osasuna dans le cadre de la 25^e journée (2-1). Avec ce résultat, la Casa Blanca peut céder les rênes de la Liga au FC Barcelone en cas de victoire ce dimanche contre Levante. Le Real peut s'en vouloir car ce résultat pourrait peser dans la course au titre...

Comme on dit, c'est à la fin du bal qu'on paie les musiciens. En cas de perte du sacre

dans quelques mois, il est possible que ce revers hante les têtes pour longtemps. Face au modeste dixième de Liga, le Real Madrid a livré une partition indigne de son statut. Pas ou peu dans le coup tout au long de la partie, à court d'inspiration devant comme derrière et très imprécise, les Merengue n'ont été que l'ombre d'eux-mêmes et a rappelé que l'addition de stars ne fait pas pour autant un collectif. Tout le contraire d'Osasuna qui a démontré une belle solidarité pour arracher sur le gong ce succès mérité.

VINICIUS, MAIGRE ET INSUFFISANTE SATISFACTION

Pourtant en forme en Liga, le Real Madrid a ce samedi soir versé dans la caricature et basculé dans le néant offensif à l'exception d'un Vinicius par moments intéressant. Présommée victime d'insultes racistes de Gianluca Prestianni mardi lors du barrage aller de la Ligue des champions contre Benfica, le Brésilien - capitaine après la sortie de Carvajal - a

un temps espéré redonner de l'élan à son équipe. C'est même lui qui a égalisé à un peu plus d'un quart d'heure de la fin en coupant un centre depuis le côté gauche de Federico Valverde (1-1, 73e). Mais là-encore, le Real Madrid, aux abonnés absents, ne s'est pas appuyé sur ce but pour aller chercher la victoire. Et a fini par le payer...

Déçu d'avoir été rejoint au tableau d'affichage après avoir

pourtant pris les commandes du match avant la mi-temps grâce à un penalty de Budimir, Osasuna a remis de l'intensité dans le money-time. La bande à Alessio Lisci a surtout profité des errements défensifs adverses (Asencio, Alexander-Arnold) pour mettre la pression et faire basculer le match au coup de sifflet final par l'intermédiaire de Raul Garcia d'un joli tir du droit (2-1, 90e).

SERIE A

Troisième défaite de la Juve en huit jours

La Juventus, battue samedi à domicile par Côme (2-0) lors de la 26^e journée de Serie A, a achevé une semaine catastrophique par une troisième défaite consécutive. Le Top 4, synonyme de qualification en Ligue des champions, pourrait s'éloigner pour les Bianconeri (5^es, 46 points) en cas de succès dimanche de l'AS Rome (4^e, 47 points) face à la Cremonese. Samedi dernier, les Turinois s'inclinaient 3-2 sur le fil à San Siro contre l'Inter Milan. Les hommes de Luciano Spalletti, réduits à dix à la 42^e minute, avaient toutefois livré une belle bataille face au leader. Mardi, ils étaient corrigés 5-2 en barrage aller de Ligue des champions contre Galatasaray à Istanbul, de quoi compliquer grandement leur qualification. Ce samedi, c'est Côme (6^e) qui est venu s'imposer à Turin face à la "Vieille Dame". L'équipe entraînée par Cesc Fabregas a ouvert le score dès la 11^e minute par Mërgim Vojvoda qui a profité d'une perte de balle turinoise et d'une faute de main du gardien, Michele Di Gregorio, déjà la cible de critiques avant ce match. En deuxième période, Côme a enfoncé le clou face à une Juventus transparente lors d'un contre conclu par un duo 100% français : le capitaine Lucas Da Cunha passeur, l'ancien Lyonnais Maxence Caqueret buteur (61e). Grâce à sa victoire à Turin, Côme revient à une longueur de son adversaire du jour. En fin d'après-midi, le leader l'Inter Milan se déplace chez le mal classé Lecce (17^e) avant le match de la Lazio (10^e) à Cagliari (13^e).

BUNDESLIGA

Le Bayern Munich se fait peur contre Francfort

Le Bayern Munich compte désormais huit points d'avance sur son dauphin Dortmund, qui a fait nul ce samedi soir contre Leipzig (2-2), grâce à une victoire plus compliquée que prévu face à l'Eintracht Francfort (3-2). Confortablement installés par Harry Kane et Aleksandar Pavlovic aux commandes du match à l'heure de jeu, les Bavarois ont bien failli concéder le match nul. Arnaud Kalimuendo a marqué.

Alors qu'il menait 3-0 grâce notamment à un doublé d'Harry Kane, le Bayern Munich s'est fait peur contre Francfort avec une courte victoire 3-2 samedi lors de la 23^e journée de Bundesliga, mais conforte finalement sa place de leader.

Grâce à ce succès, le troisième d'affilée en championnat, les Bavarois comptent huit points d'avance sur leur dauphin Dortmund, qui a affronté Leipzig en fin de journée et qui n'a pris qu'un point (2-2), tandis que Francfort reste aux portes des places européennes (7^e). Leur avance est encore renforcée par le match nul d'Hoffenheim, surprenant troisième mais accroché par Cologne (2-2), et qui pointe à présent à 14 longueurs du champion en titre.

ENCORE UN DOUBLÉ POUR KANE

Porté par son trio offensif Harry Kane - Luis Diaz - Michael Olise, le Bayern a largement dominé la rencontre, faisant peser immédiatement une énorme pression sur les cages du gardien brésilien de Francfort Kaua Santos. Après une première grosse occasion pour Musiala, qui a raté le cadre (14e), les joueurs de Vincent Kompany ont ouvert le score par Aleksandar Pavlovic, dont la demi volée depuis l'extérieur de la surface a trompé Santos, à la main pas assez ferme (16e). Quelques minutes plus tard, l'inévitable Kane a frappé, de la tête, après une déviation sur corner, pour doubler la mise (20e).

Toujours dominateurs en deuxième période, les joueurs du Bayern ont raté de nombreuses occasions, avant que Kane, de nouveau, ne trouve le chemin des filets, inscrivant son 28^e but de la saison en championnat (68e).

KALIMUENDO S'ILLUSTRE

Mais les Bavarois ont ensuite failli payer cher leur relâchement, avec un penalty inscrit par Jonathan Burkardt après une faute de Kane (76e), puis un but du Français Arnaud Kalimuendo (86e), profitant d'une passe en retrait peu avisée de Kimmich dans sa surface.

Un dernier frisson a parcouru l'Allianz Arena de Munich dans le temps additionnel, avec une ultime tentative de Mario Götze, qui n'a finalement que frôlé les cages (90e+5).

APRÈS LA DÉCISION DE JUSTICE DÉFAVORABLE À LA POLITIQUE TARIFAIRE DE TRUMP

Les principaux ports américains à la recherche de la stabilité

Les dirigeants des deux principaux ports maritimes de Californie du Sud et les propriétaires de petites entreprises inquiets cherchent à clarifier la situation après que la Cour suprême américaine a invalidé vendredi une grande partie du programme tarifaire du président Donald Trump.

Par une décision à 6 contre 3, la cour a statué que sa politique tarifaire en vertu de la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux était illégale. Cette décision devrait avoir un impact significatif sur deux des plateformes commerciales les plus importantes du pays – le port de Long Beach et le port de Los Angeles – qui forment ensemble la plus grande porte d'entrée du commerce international aux États-Unis. Noel Hacegaba, directeur général du port de Long Beach, a déclaré vendredi dans un communiqué qu'ils espéraient que « cette décision apporterait une plus grande certitude à la chaîne d'approvisionnement ». Les deux ports ont été fortement touchés par les politiques commerciales mises en œuvre sous l'administration Trump, notamment les droits de douane imposés sur les marchandises en provenance de Chine et d'autres partenaires commerciaux, ce qui a eu des répercussions sur presque tous les aspects des opérations portuaires, des volumes de fret à l'emploi en passant par la planification à long terme.

LES IMPORTATEURS SE SONT EMPRESSÉS D'ACHEMINER LEURS MARCHANDISES AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES DROITS DE DOUANE ANNONCÉS PAR TRUMP L'AN DERNIER

Les ports et de nombreuses entreprises dépendant de la régularité des expéditions et de la stabilité des coûts ont dû faire face à une hausse des dépenses et à une incertitu-

LE RESPONSABLE Russe KIRILL À WITKOFF « La paix triomphera par le dialogue »

"La paix triomphera par le dialogue", a écrit Kirill Dmitriev en commentant les récents propos de l'envoyé spécial de Trump Steve Witkoff sur l'Ukraine, déclarant dans une interview accordée à un média US qu'il promettait « de bonnes nouvelles concernant le règlement du conflit ukrainien » avant d'ajouter sur le locatire du Kremlin « je salue l'honnêteté de Poutine ». L'envoyé spécial de Donald Trump, Steve Witkoff, a déclaré que le président russe Vladimir Poutine avait toujours été franc avec lui au sujet des objectifs de la Russie dans le conflit ukrainien. Dans une interview accordée à la chaîne américaine Fox News, il a évoqué ses contacts avec le chef de l'État russe. « Il a toujours été franc avec moi. En le disant, je me fais attaquer, mais c'est la vérité », a-t-il indiqué, ajoutant que Vladimir Poutine avait clairement défini « des lignes à ne pas franchir ». « On m'a reproché d'être allé le voir huit fois. Comment voulez-vous alors passer un accord avec quelqu'un de l'autre côté sans savoir d'où il vient ? J'avais besoin d'appréhender ses motivations, ses objectifs, et ainsi de suite », a-t-il souligné. L'envoyé spécial de Donald Trump a également soulevé la question d'une éventuelle rencontre directe entre Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky, exprimant l'espoir que les propositions présentées aux deux parties permettraient d'organiser une telle réunion « au cours des trois prochaines semaines ».

R. I.



Ph : DR

de quant à l'avenir des chaînes d'approvisionnement. Les importateurs se sont empressés d'acheminer leurs marchandises avant l'entrée en vigueur des droits de douane annoncés par Washington l'année dernière, ce qui a entraîné des pics de trafic temporaires et saturé les infrastructures portuaires. L'année dernière, à d'autres moments, les volumes de fret ont diminué, les entreprises cherchant d'autres fournisseurs ou réduisant leurs importations en raison de la hausse des coûts. Cette volatilité a compliqué la planification des autorités portuaires et des entreprises de logistique, mis à rude épreuve les infrastructures et engendré des difficultés logistiques. Cette imprévisibilité a également nui au rôle des ports en tant que facilitateurs fiables du commerce mondial. Gene Seroka, directeur exécutif du port de Los Angeles, a qualifié la décision rendue vendredi d'importante, tout en soulignant que des questions majeures demeuraient. « Cette décision a une incidence sur environ les deux tiers des droits de douane perçus à ce jour et ouvre de nouvelles perspectives d'incertitude », a déclaré Seroka. Samedi, Trump a déclaré vouloir instaurer un droit de douane mondial de 15 %, contre 10 % la veille. Outre l'imprévisibilité des taux tarifaires, le calendrier pose des complications supplémentaires pour les ports les plus fréquentés du pays, car la décision et le nouveau décret de Trump ont coïncidé avec le Nouvel An chinois, période durant laquelle de nombreuses usines en Chine et dans d'autres régions d'Asie ferment temporairement leurs portes. La production étant suspendue au moins jusqu'à la semaine prochaine, les volumes de fret subissent déjà un ralentissement saisonnier, ont indiqué les responsables portuaires à des médias locaux et étrangers, ajoutant qu'ils sont prêts à gérer les fluctuations une fois les usines rouvertes, mais reconnaissant que l'évolution des politiques commerciales complique la planification. Seroka a également exprimé son inquiétude quant au fait que les procé-

dures et les délais de remboursement des droits de douane restent incertains, déclarant : « On ne sait pas encore clairement si le département du Trésor américain remboursera les droits de douane déjà payés. » Les ports de Los Angeles et de Long Beach soutiennent des centaines de milliers d'emplois, directs et indirects. Les dockers, les chauffeurs routiers, les magasiniers, les agents des douanes et les travailleurs des secteurs connexes dépendent du flux constant de marchandises transitant par ces installations. Lorsque les droits de douane ont perturbé le commerce, les répercussions se sont fait sentir dans toute l'économie locale.

«UNE POLITIQUE COMMERCIALE PRÉVISIBLE ÉTAIT ESSENTIELLE AU BON DÉROULEMENT DU TRANSPORT DE MARCHANDISES »

Les responsables portuaires des deux installations ont toujours soutenu qu'une politique commerciale prévisible était essentielle au bon déroulement du transport de marchandises. Dans un communiqué publié vendredi, le port de Long Beach a déclaré espérer que cette décision permettrait de clarifier la chaîne d'approvisionnement, soulignant que le port soutient 2,7 millions d'emplois et joue un rôle crucial dans la compétitivité des États-Unis, tandis que le fret dépend de cette prévisibilité. Parallèlement, de nombreuses petites entreprises locales du sud de la Californie, durement touchées par les droits de douane imposés par Trump, ont déjà commencé à réclamer le remboursement des droits de douane illégaux qu'elles ont payés.

« Après que les droits de douane imposés par Trump ont paralysé mon entreprise, une aide gouvernementale serait peut-être la seule chose qui pourrait la sauver à ce stade », a déclaré samedi à Xinhua Kent, un propriétaire d'entreprise locale d'électronique qui n'a donné que son prénom.

R. I.

PUB

مجلس قضاء البويرة	محكمة مشدالة
القسم: شؤون الأسرة	القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 01147/25	رقم الجدول: 01147/25
رقم الملف: 01442/25	رقم الملف: 01442/25
تاريخ الحكم: 25/12/2025	تاريخ الحكم: 25/12/2025
مبلغ الرسوم: 450 دج	مبلغ الرسوم: 450 دج
مجلس قضاء البويرة	محكمة مشدالة
القسم: شؤون الأسرة	القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 01147/25	رقم الجدول: 01147/25
رقم الملف: 01442/25	رقم الملف: 01442/25
تاريخ الحكم: 25/12/2025	تاريخ الحكم: 25/12/2025
مبلغ الرسوم: 450 دج	مبلغ الرسوم: 450 دج
** وليه الأسير **	
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا:	
في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة	
في الموضوع: إقرار الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 21/07/2025 تحت رقم فهرس 00871/25 وإعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور "فراحة محمود" والموعدة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 07/09/2025 تحت رقم إيداع ع م / 25/1007 و بالتبعية:	
• إقرار الحجر على الرجوع ضدها "مواش تواراة" المولودة بتاريخ مقترض 1935 ببلدية بني مليكش ولاية بجاية ابنه راجع و بجايوي تسديت.	
• تعيين المراجعة "مسادي خليفة" مقدما عليها لرعايته والقيام بشؤونه القانونية، المالية و الادارية و التصرف في امواله تصرف الرجل العريس.	
• أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحجر على شهادة ميلاد المعنية بسعي من النيابة العامة، و الأمر بنشر هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الاسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسعي المراجعة.	
• مع تحميل المراجعة بالمصاريف القضائية بما فيها رسم رفع الدعوى و إعادة السير فيها و مصاريف الضرة.	
• بهذا صدر و أقصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه و لصحته أمضي على أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.	
الرئيس (د)	أمين الضبط

مجلس قضاء البويرة	محكمة مشدالة
القسم: شؤون الأسرة	القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 01745/25	رقم الجدول: 01745/25
رقم الملف: 00317/26	رقم الملف: 00317/26
تاريخ الحكم: 26/02/16	تاريخ الحكم: 26/02/16
مبلغ الرسوم: 450 دج	مبلغ الرسوم: 450 دج
مجلس قضاء البويرة	محكمة مشدالة
القسم: شؤون الأسرة	القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 01745/25	رقم الجدول: 01745/25
رقم الملف: 00317/26	رقم الملف: 00317/26
تاريخ الحكم: 26/02/16	تاريخ الحكم: 26/02/16
مبلغ الرسوم: 450 دج	مبلغ الرسوم: 450 دج
** وليه الأسير **	
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا:	
في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة	
في الموضوع: إقرار الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 08/12/2025 تحت رقم فهرس 01445/25 وإعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور "شاطي فريدة" والموعدة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 24/12/2025 تحت رقم إيداع ع م / 25/1394 و بالتبعية:	
• إقرار الحجر على الرجوع ضدها "مادي زهرة" المولودة بتاريخ 01/05/1935 ببلدية الشرف ولاية البويرة ابنه صالح و العربي ذهيب.	
• تعيين المراجعة "بجايوي روزة" مقدما عليه لرعايته والقيام بشؤونه القانونية، المالية و الادارية و التصرف في امواله تصرف الرجل العريس.	
• أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحجر على شهادة ميلاد المعنية بسعي من النيابة العامة، و الأمر بنشر هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الاسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسعي المراجعة.	
• مع تحميل المراجعة بالمصاريف القضائية بما فيها رسم رفع الدعوى و إعادة السير فيها و مصاريف الضرة.	
• بهذا صدر و أقصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه و لصحته أمضي على أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.	
الرئيس (د)	أمين الضبط

TENTATIVE D'ASSASSINAT DU GÉNÉRAL RUSSE ALEXEÏEV

Le directeur du FSB révèle des « pistes britanniques »

Les services secrets ukrainiens sont « sans aucun doute » à l'origine de la tentative d'assassinat du général russe Vladimir Alexeïev, a déclaré le directeur du Service fédéral de sécurité, Alexandre Bortnikov, soulignant que « les pistes britanniques révélées au cours de l'enquête dans cette affaire ». Les commanditaires de l'attentat contre le premier adjoint du chef de la Direction générale du renseignement russe, le général Vladimir Alexeïev, sont « sans aucun doute » les services secrets ukrainiens, a déclaré le directeur du Service fédéral de sécurité (FSB), Alexandre Bortnikov, dans une déclaration au service d'information russe Vesti. Cependant, selon lui, dans cette affaire « figure l'implication de pays tiers », en particulier a-t-il affirmé « une piste britannique ». Bortnikov a expliqué que, selon l'enquête, Kiev agissait sous la supervision des services secrets occidentaux. Il a également souligné que Moscou prenait des mesures en réponse aux attaques terroristes de Kiev, ce qui est une « question délicate ». L'enquête se poursuit, et le FSB publiera de nouvelles informations sur l'enquête si elles deviennent disponibles, a noté le directeur du FSB. « Nous suivons de très près tout ce qui se passe, bien sûr, nous n'oublierons jamais et nous ne pardonnerons pas », a affirmé Bortnikov. La tentative d'assassinat du général Alexeïev a eu lieu dans la matinée du 6 février : le tueur a tiré plusieurs fois sur le haut gradé, puis s'est enfui. Alexeïev a été hospitalisé et, le lendemain, il a repris conscience après l'opération. Le Comité d'enquête russe a ouvert une enquête pénale pour tentative de meurtre et trafic illégal d'armes à feu. Le 8 février, le FSB a révélé l'identité de l'auteur de l'attentat et de ses complices. Le tueur, Liou-bomir Korba, a été arrêté à Dubaï et remis à la Russie. L'un de ses complices, Viktor Vassine, a été arrêté à Moscou, tandis que la deuxième, Zinaïda Serebrikskaïa, s'est enfuie en Turquie. Elle a été placée sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a qualifié la tentative d'assassinat contre Alexeïev de terrorisme et a estimé qu'il visait à faire échouer les négociations.

R. I.

IRAN Téhéran teste son missile Sayyad-3G dans le détroit d'Ormuz

Sur fond de tensions toujours plus vives entre Téhéran et Washington, les médias de la République islamique d'Iran ont diffusé une vidéo d'un tir d'essai d'un missile Sayyad-3G lors d'exercices militaires. Le missile a été lancé depuis la corvette Shahid Sayyad Shirazi.

R. I.

LE BRAS DE FER ÉNERGÉTIQUE SE DURCIT EN EUROPE CENTRALE.

Après la Slovaquie, la Hongrie menace l'arrêt de ses livraisons d'électricité à l'Ukraine

La crise énergétique entre Kiev et ses voisins d'Europe centrale prend une nouvelle dimension. Après les avertissements slovaques, la Hongrie envisage à son tour de suspendre ses livraisons d'électricité si le transit du pétrole russe par l'oléoduc Droujba n'est pas rétabli.



Le Premier ministre hongrois Viktor Orbán

Budapest évoque une mesure destinée à défendre ses intérêts énergétiques. Le bras de fer énergétique se durcit en Europe centrale. Le Premier ministre hongrois Viktor Orbán a averti le 21 février que son pays pourrait suspendre ses livraisons d'électricité à l'Ukraine si le transit du pétrole russe via l'oléoduc Droujba n'était pas rétabli. Lors d'un meeting à Békéscsaba, le chef du gouvernement a déclaré que cette option était sérieusement envisagée. « Si nous faisons cela, des choses négatives peuvent se produire [...] Les Slovaques examinent cette option et, si nécessaire, nous appliquerons également cette troisième contre-mesure », a-t-il affirmé, cité par la chaîne hongroise M1. Viktor Orbán a rappelé qu'« une part significative de l'électricité ukrai-

nienne provient de Hongrie ». Une interruption des flux pourrait donc entraîner « de grandes difficultés » pour la population locale. Budapest lie explicitement cette éventuelle décision au rétablissement du transit pétrolier vers son territoire. Des contre-mesures déjà mises en œuvre La Hongrie a déjà pris plusieurs décisions en réponse à l'arrêt du transit. Budapest a suspendu ses livraisons de diesel à l'Ukraine et bloqué l'octroi d'un crédit européen de 90 milliards d'euros à Kiev.

Adopté lors du sommet de l'Union européenne en décembre 2025, ce mécanisme prévoit un financement important pour les besoins ukrainiens en 2026 et 2027, notamment militaires. Le ministre hongrois des Affaires étrangères Péter Szijjártó a déclaré que l'oléoduc Droujba restait techniquement opérationnel. Selon lui, l'arrêt du transit par l'Ukraine repose sur des « raisons politiques » et non sur des contraintes techniques. Il a accusé Kiev d'exercer une pression énergétique

sur la Hongrie en bloquant l'acheminement du pétrole russe essentiel à son économie. Une position coordonnée avec la Slovaquie La Hongrie n'est pas seule dans cette démarche. La Slovaquie a déjà soulevé la possibilité d'interrompre ses propres livraisons d'électricité.

Le Premier ministre slovaque Robert Fico a averti que Bratislava pourrait suspendre l'approvisionnement d'urgence dès le 23 février si le transit pétrolier n'était pas rétabli. Privées de pétrole via Droujba depuis le 27 janvier, la Hongrie et la Slovaquie estiment que leur sécurité énergétique est directement menacée. Les autorités ukrainiennes évoquent des dommages liés au conflit en cours. Budapest et Bratislava contestent cette version et soutiennent que l'infrastructure demeure en état de fonctionner, attribuant le blocage à une décision politique. Dans ce contexte, Budapest laisse entendre qu'une suspension des livraisons d'électricité pourrait constituer une nouvelle étape si le transit du pétrole russe n'est pas rétabli. Pour les autorités hongroises, l'enjeu est clair : garantir la stabilité énergétique nationale face à une situation qu'elles jugent injustifiée.

R. I.

OPPOSÉS À UN PROJET D'EMPRUNT EUROPÉEN

Les Polonais manifestent et scandent «Non au SAFE» à Varsovie

Une manifestation a eu lieu à Varsovie, samedi, afin de protester contre un programme visant à emprunter 150 milliards d'euros, afin de faciliter l'acquisition d'armements en communs, et dont la Pologne pourrait être le principal bénéficiaire. Un programme auquel s'oppose notamment le chef du parti d'opposition Droit et Justice.

Des Polonais se sont rassemblés avant-hier, devant le palais présidentiel afin de protester contre le mécanisme dit « SAFE » pour Security Action for Europe, un programme de l'Union européenne (UE) destiné à financer « l'acquisition en commun d'équipements militaires ». Les manifestants ont appelé le président Karol Nawrocki à y opposer son veto. Approuvé le 13 février dernier ; par la Diète, la chambre basse du Parlement polonais, à 236 voix pour, 199 contre et quatre abstentions, le programme SAFE prévoit l'emprunt en commun de 150 milliards d'euros au profit de projets de défense. Un programme dont la Pologne serait d'ailleurs le principal bénéficiaire au sein des Vingt-Sept, avec pas moins de 43,7 milliards étant destiné à ce seul pays bénéficiaire net du budget européen et premier importateur d'armements (en premier lieu des États-Unis) sur le Vieux continent. « Nous nous battons pour obtenir la part la plus importante de ce programme », avait assuré dans la foulée du vote des députés Magdalena Sobkowiak-Czarnecka, sous-secrétaire d'État aux Affaires européennes de Pologne, saluant « un jour très important pour la sécurité polonaise ». L'Allemagne devrait « se faire discrète et s'excuser d'exister, au lieu de prétendre diriger » Du côté de

détracteurs de ce programme, on pointe du doigt une mise en péril la souveraineté polonaise. Parmi les opposants notoires au SAFE, on retrouve le patron de Droit et Justice (PiS) et ex-Premier ministre Jarosław Kaczyński. Celui-ci voit dans ce programme un mécanisme qui placerait la Pologne « sous l'égide de l'Allemagne ». Interrogé le 16 février concernant son opposition au SAFE, le frère jumeau du président (2005-2010) défunt Lech Kaczyński a ainsi estimé qu'en tant qu'« État post-nazi », l'Allemagne devrait « se faire discrète et s'excuser d'exister, au lieu de prétendre diriger ». Il faut dire que le PiS garde en mémoire, lorsqu'il était au pouvoir, l'instrumentalisation que Bruxelles avait fait des fonds du plan de relance européen pour pousser certaines

réformes dans le pays. Un ton que ne partage pas, sans surprise, le centre droit polonais. « Quiconque critique aujourd'hui le programme SAFE s'aligne sur le narratif de Vladimir Poutine, car rien n'est plus important que la sécurité de la Pologne et la sûreté de nos frontières », a notamment lancé l'eurodéputée de la Plateforme civique (PO) Marta Wcislo, citée le 20 février par le média Euractiv. « Bloquer le programme SAFE reviendrait à frapper au cœur même de nos programmes de sécurité polonais ; il n'y a pas de place pour la politique ou les conflits ici », avait déclaré la veille le président de la PO, le Premier ministre Donald Tusk. Selon des médias polonais, le premier versement dans le cadre de SAFE pourrait survenir dès le mois de mars.

R. I.

PORTÉ PAR UNE FORTE HAUSSE DES IMPORTATIONS

Le déficit commercial s'est nettement creusé au États-Unis

Le déficit commercial des États-Unis s'est nettement creusé en décembre, porté par une forte hausse des importations, a rapporté Reuters. Selon le département US du Commerce, il s'agit de la deuxième détérioration mensuelle consécutive, ce qui suggère que le commerce extérieur n'a guère contribué à la croissance du PIB au quatrième tri-

mestre. Toutefois, la progression des importations de biens d'équipement pourrait stimuler l'investissement des entreprises et soutenir l'activité économique. Le déficit commercial a bondi de 32,6 % en décembre, atteignant 70,3 milliards de dollars, son plus haut niveau en cinq mois. Sur l'ensemble de 2025, le déficit global a légèrement reculé à 901,5

milliards de dollars, mais celui des biens a grimpé à un record de 1 240 milliards. La publication du rapport a entraîné une baisse des actions à Wall Street, une hausse du dollar et des rendements obligataires. La Fed d'Atlanta a revu à la baisse sa prévision de croissance du PIB au quatrième trimestre, de 3,6 % à 3 %.

R. I.

HAÏTI

Hausse alarmante du recrutement d'enfants dans les gangs, selon l'ONU

Haïti connaît une « augmentation alarmante » du nombre d'enfants recrutés par des gangs, avec des « conséquences dévastatrices » pour ces enfants, leurs familles et la société dans son ensemble, selon un récent rapport publié par l'ONU. Ce pays des Caraïbes est en proie à une crise sécuritaire, humanitaire et de gouvernance qui s'aggrave. Des bandes armées contrôlent de vastes zones de la capitale, Port-au-Prince, et au-delà, forçant des familles à se déplacer et limitant leur accès aux écoles, aux soins de santé et aux services essentiels. La pauvreté empire pour les familles les plus vulnérables, et les enfants sont de plus en plus susceptibles d'être recrutés par les gangs pour gagner de l'argent. Les services de protection de l'enfance sont saturés, voire inexistant, laissant les mineurs en danger dans les quartiers contrôlés par les gangs. Au moins 26 gangs opèrent à Port-au-Prince et dans ses environs, souligne le rapport. Ils contrôlent un territoire, pratiquent l'extorsion violente auprès des populations et affrontent les forces de sécurité haïtiennes, déjà fortement sollicitées, pour asseoir leur domination. Face à l'intensification des affrontements, les gangs s'appuient sur un flux constant de recrues, y compris des enfants, pour maintenir leur emprise. Le recrutement n'est plus sporadique. Dans de nombreuses régions, il est systématique. Nombre d'enfants, poussés par la faim, le manque d'éducation et la précarité économique, rejoignent des gangs. D'autres y sont enrôlés de force ou sous la menace, relève le document. Les enfants recrutés sont exposés à la violence, aux traumatismes et aux abus. Leur scolarité est perturbée et les séquelles psychologiques à long terme peuvent être profondes. La stigmatisation et la peur des représailles compliquent leur réinsertion sociale. L'ONU appelle dans son rapport à renforcer les systèmes de protection de l'enfance, à rétablir l'accès à l'éducation et à mettre en place des initiatives de prévention du recrutement dans les communautés touchées par les gangs. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, insiste sur le respect des droits de l'enfant par la Force de répression des gangs lors de toute opération contre les groupes armés. « Il est tout aussi crucial que les autorités nationales et internationales s'attachent à lutter contre le flux illicite d'armes à destination d'Haïti », a insisté M. Türk, affirmant que « l'embargo sur les armes imposé par l'ONU doit être appliqué sans délai si nous voulons mettre fin au cycle interminable de la violence ».

R. I.

POUR ÉVALUER LA GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES DES ENFANTS

La Turquie lance un examen de plusieurs plateformes

L'Autorité turque de protection des données personnelles a annoncé le début d'un examen de plusieurs grandes plateformes sociales pour évaluer la gestion des données personnelles des enfants. Dans un communiqué, elle a précisé que cette démarche vise à protéger les enfants des risques dans les environnements numériques et qu'il examinera les pratiques de gestion des données et les mesures de sécurité sur les plateformes TikTok, Instagram, Facebook, YouTube, X et Discord.

R. I.

MUSÉE DU BARDO À ALGER

Ouverture du Mapping Festival Algeria

Le Mapping Festival Algeria s'est ouvert, samedi soir, au Musée du Bardo à Alger, offrant une expérience artistique innovante dans le domaine des arts numériques, où la beauté et l'esthétique du patrimoine architectural algérien sont mises en valeur.

Le coup d'envoi de cette première édition du festival, qui se tient du 21 au 28 février courant au Musée public national du Bardo, a été donné en présence du Secrétaire général (SG) du ministère de la Culture et des Arts, et du représentant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, départements qui pareront cette manifestation numérique, ainsi que l'ambassadrice du Canada en Algérie, Robin Lynn Wettlaufer, dont le pays a été choisi comme invité d'honneur de cette édition. A cette occasion, le directeur du Musée du Bardo, Zoheir Harichane, a déclaré que ce festival se veut une "initiative" qui s'inscrit dans la vision du ministère de la Culture et des Arts visant à "moderniser l'expérience muséale en Algérie et à intégrer les supports numériques dans la présentation et la valorisation du patrimoine culturel". Il a, à cet égard, évoqué les récentes expériences et expositions organisées, ces dernières années, dans les établissements muséaux,



Ph: DR

lesquelles reflètent, a-t-il dit, "une orientation stratégique vers un musée contemporain, ouvert et interactif". "L'accueil de ce festival par le Musée du Bardo n'est pas une simple célébration d'un art contemporain, mais constitue une expression profonde d'une vision culturelle nouvelle qui considère le patrimoine non pas comme une matière figée et conservée derrière des murs, mais plutôt comme une mémoire vivante, ouverte au dialogue, au renouveau et à la réinterprétation par les langages et les outils créatifs de notre époque", a-t-il ajouté. Il a également mis en exergue la valeur de l'expérience artistique immersive qu'offre le Mapping Festival Algeria, qui s'appuie sur les arts numériques et les techniques visuelles modernes, en vue d'une "relecture" de l'architecture historique et du capital culturel conservé au Musée public national du Bardo, notamment en ce qui concerne les périodes préhistoriques et les collections ethnographiques, dans une interaction créative entre le passé et l'avenir, et entre la mémoire et la technologie". Pour sa part, l'ambassadrice du Canada en Algérie a salué l'organisation de cette manifestation "importante", où "l'imaginaire et le patrimoine architectural se conjuguent avec la technologie", exprimant le vœu qu'elle devienne "une tradition annuelle pérenne contribuant à l'édification d'une industrie culturelle réussie et durable". S'agissant du choix du Canada comme invité d'honneur de cette première édition, à travers la participation de plusieurs créateurs canadiens spécialisés dans le mapping, l'ambassadrice a relevé que ce qui distingue ce festival est "l'élargissement du champ de partenariat entre

professionnels et spécialistes en Algérie et au Canada", outre "le développement de projets communs futurs à même de renforcer les échanges culturels et créatifs entre les deux pays". De son côté, le directeur du festival, Samy Lamouti, a fait savoir que cet événement est organisé par la jeune start-up AVEE, spécialisée dans le cinéma et les activités culturelles, qui "cherche à créer des espaces d'échange artistique et à renforcer la coopération culturelle", précisant qu'elle a pris l'initiative de lancer le premier festival dédié à l'art du mapping comme "une étape qualitative visant à soutenir et à développer le domaine". Le festival permettra au public spécialisé comme au grand public de "vivre une expérience visuelle immersive dans le domaine du mapping, en exploitant l'espace symbolique qu'est le Musée du Bardo, pour présenter les créateurs algériens et canadiens du secteur, en vue de renforcer les échanges culturels et cognitifs", a-t-il indiqué. Le programme de ce festival comprend, selon l'intervenant, l'organisation de master class au profit de "plus d'une centaine de stagiaires, en partenariat avec l'Ecole des Beaux-Arts", dans le but de "permettre aux participants de bénéficier d'expertises académiques et professionnelles spécialisées". A cette occasion, une expérience artistique innovante a été présentée, utilisant les arts numériques et les techniques du mapping, mettant en valeur le patrimoine architectural du Musée du Bardo avec une vision contemporaine qui préserve son identité historique et lui confère une dimension esthétique joyeuse, suscitant ainsi l'admiration et la curiosité du public présent.

MOSTAGANEM

Lancement du programme «Layali Ramadhan»

Les activités du programme culturel « Layali Ramadhan » ont été lancées dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué samedi la Direction locale de la culture et des arts. Organisé à la salle de spectacles « Mustapha Abderrahmane » de la Maison de la culture « Ould-Abderrahmane Kaki », au chef-lieu de wilaya, ce programme s'étalera du 20 février au 15 mars. Il prévoit 16 soirées artistiques animées par des artistes représentant divers genres musicaux, notamment le chaâbi et l'andalou, ainsi qu'une représentation théâtrale l'œuvre de l'Association El-Meddah de théâtre. Le coup d'envoi a été donné vendredi avec une série de soirées consacrées au chaâbi, programmées jusqu'au 2 mars, avec la participation d'artistes venus de plusieurs wilayas du pays, dont Abdelkader Chaou, Mourad Djaâfri, Abdelmadjid Boumaâza et Derich Dahmane. Ces soirées seront suivies, à partir du 4 mars, de quatre rendez-vous dédiés à la musique andalouse, animés par les associations « Ennahda » d'Oran, « Ibn Badja » et « El-Fen wa Ennachat » de Mostaganem, ainsi que par l'artiste de malouf d'Annaba, Moubarek Dekhla. Les soirées « Layali Tarawih », prévues du 12 au 15 mars, seront consacrées aux chants religieux (inchad) et au samaâ soufi. Elles réuniront l'Association « El-Manara wa Sada Edhahra », le mounchid mostaganémis Khaled Mezouaghi, la coopérative culturelle « Tafetika » d'El Eulma (Setif), l'Association « El Oroua El Wouthqa » d'Oran ainsi que l'Association « El Ajial Essaïda » de Ghardaïa. Par ailleurs, la Direction de la culture et des arts a indiqué que ce programme marquera également la célébration de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) à travers une manifestation spéciale animée par des artistes féminines de différents genres musicaux et des poétesses en arabe classique et en malhoun. La Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars) sera, quant à elle, commémorée par des spectacles et des activités récréatives organisés au centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux de la commune de Mazagran. Enfin, la 12e édition du Festival culturel local du chant religieux se tiendra du 26 février au 2 mars au Théâtre régional « Djilali Benabdelhalim » de Mostaganem, a-t-on conclu.

EL-BAYADH

Un programme culturel riche et diversifié pour le mois sacré

Le secteur de la culture et des arts de la wilaya d'El Bayadh a mis en place un programme intellectuel et culturel dense et porteur de sens pour l'ensemble du mois de Ramadhan, a-t-on appris auprès de la direction locale. Fadlaoui Ghrissi, chargé de l'information et de la communication à la direction de la culture et des arts, a précisé à l'APS que ce programme, élaboré par la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh, comprend des soirées dédiées aux enfants autour du thème "Extraits de la vie sainte du Prophète", ainsi que des ateliers de lecture, de dessin et d'arts plastiques. Une exposition de plus de 60 œuvres artistiques, avec la participation des artistes Kadem Ahmed et Stiti Ahmed, est également prévue. Le programme propose aussi des soirées animées par les troupes des associations folkloriques "Chabab El Baroud?" et "El Djil Essaad?", ainsi qu'une représentation théâtrale assurée par l'association culturelle de wilaya "El Ilham?" d'Oran. Une fresque artistique intitulée "Ensemble, semons le bien durant Ramadhan?" sera également réalisée. Par ailleurs, la bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Erreg El Hadj?" et ses bibliothèques communales affiliées ont mis en place un programme varié, incluant notamment la 10e édition du concours de mémorisation et de psalmodie du Coran "El Moujawid Essaghir?", ainsi que le concours "El Moudhith Essaghir?". D'autres activités intellectuelles et créatives, telles que des ateliers de calligraphie, de dessin, de lecture, de résumé, de conte, de travaux manuels et des jeux éducatifs, sont également au programme.

FESTIVAL DE CHANT RELIGIEUX POUR LES JEUNES À ALGER

Lancement de la 6^e édition

Les activités de la 6e édition du Festival de chant religieux pour les jeunes, ont débuté, vendredi soir à Alger, sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du Wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à l'initiative de la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (DJSL) de la wilaya et de la Ligue d'animation des loisirs des jeunes. L'ouverture de la nouvelle édition a été présidée au niveau de la salle Ibn Khaldoun par le Chef de cabinet, Mohamed Madani, au nom du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, en pré-

sence de cadres et responsables du secteur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger. Lors de cette cérémonie, le public venu nombreux a apprécié le programme à l'affiche notamment les chants religieux magnifiquement interprétés par les troupes "El Bahdja" et "Ranim", et la prestation de la fanfare, outre l'hommage rendu aux organisateurs de la manifestation. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Ligue d'animation des loisirs des jeunes, Ali Safsaf a indiqué que ce festival, vise à "célébrer les soirées des nuits du Ramadhan dans une atmosphère spirituelle avec des chants religieux et une

animation artistique de proximité consacrée à l'Inchad". Cette manifestation vise, selon lui, "à renforcer l'esprit patriotique et à valoriser le patrimoine culturel national chez les nouvelles générations en sus de promouvoir l'échange d'expériences entre les troupes professionnelles et amatrices de l'Inchad". L'intervenant a affirmé que la 6e édition du festival qui se poursuivra jusqu'au 16 mars verra la participation de 115 troupes de l'Inchad activant au niveau de 57 communes, une compétition destinée aux jeunes dans la catégorie des moins de 16 ans et une catégorie des plus de 16 ans parmi les adhérents des différents établisse-

ments de jeunesse, d'associations et du mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) et anciens membres du SMA de la wilaya d'Alger, versés dans le chant religieux". Il a souligné, en outre, que la compétition sera organisée via les espaces des maisons de jeunes de la wilaya d'Alger, et ce, en trois étapes, avec au premier prime, des qualifications préliminaires générales, au deuxième prime, la sélection de 12 troupes (6 troupes de l'Inchad dans chaque catégorie), et au dernier prime qui aura lieu au Palais des expositions (Pins maritimes), la compétition entre les 3 premières troupes lauréates qualifiées dans chaque catégorie".

LUNDI
05 RAMADHAN 1447**IFTAR :** Alger : 18h40
IMSAK : Alger : 06h01**Constantine :** 18h24
Constantine : 05h38**Oran :** 18h56
Oran : 06h17**Recette du jour****GRATIN DE CRÊPE
AU POULET****Ingédients (pour 6 à 8 personnes):**

Pour les crêpes (recette de Pierre Hermé) :

- 4 œufs
- 200 g farine
- 5 g de sel
- 20 g de beurre fondu
- 1/2 l de lait entier
- 6 cl eau (+ 2 cuillères à soupe)
- sel et poivre

Pour le bouillon de poulet: des morceaux de blancs de poulet avec l'os

- 1 oignon
- 1 carotte
- 2 branches de celeri
- sel et poivre
- 1 feuille de laurier
- des branches de thym
- 1 litre et demi d'eau pour la béchamel
- 60 g beurre (ou margarine)

- 60 g farine
- sel- poivre
- cumin en poudre
- 70 CL de bouillon de poulet (sinon du lait)
- un ou deux morceau de fromage à tartiner (comme de la vache qui rit)

Instructions

Préparez les crêpes.

Fouettez les œufs dans un récipient.

Tamisez la farine directement dessus et mélangez. Ajoutez le sel et le beurre fondu.

Délayez avec le lait et 6 cl d'eau.

Laissez reposer 2 heures à température ambiante.

Une fois que votre pâte est reposée commencer à préparer vos crêpes, dans une poêle spécial crêpes (d'une vingtaine de centimètre) chaude.

Verser une louche, en inclinant la poêle.

Une fois vos crêpes sont prêtes, couvrez-les.

préparez le bouillon de poulet:

Mettre les morceaux de blancs de poulet avec l'os dans une marmite, avec tout les autres ingrédients du bouillon de poulet.

Et faire cuire des ébullition a peu près 1 heure a feu doux.

Laisser tiédir.

Puis retirer le poulet, et retirer la feuille de laurier et les branches de thym ou passer le tout au chinois.

Garder 70 cl du bouillon de poulet pour réaliser la béchamel avec, et ce qui vous reste, gardez-le au frais dans un pot bien hermétique.

préparez la béchamel:

Faites fondre le beurre, ajouter la farine, le sel, le poivre et le cumin en poudre.

Verser petit à petit le bouillon de

poulet (ou le lait) jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse, ajouter en dernier le fromage portion pour le faire ramollir.

montage:

a ce stade, prélever un peu de béchamel qui servira pour recouvrir l'ensemble du gratin de crêpes.

Émietter le poulet, mélangez-le à la béchamel.

Vous pouvez ajouter des champignons de paris rissoles.

Farcir vos crêpes, disposez-les dans un plat qui va au four beurré, et versez un peu de béchamel que vous aurez réserver, parsemer de fromage râpé,

puis faites gratiné !

laissez tiédir un peu avant de servir, et régaliez vous!

صح فطوركم**Gâteau du Jour****FLAN COCO
DES ANTILLES****INGRÉDIENTS**

Pour le caramel :

- 100 g sucre en poudre
 - 1 c. à soupe d'eau (facultatif)
- Pour l'appareil flan coco :
- 400 g lait concentré sucré
 - 230 g lait entier
 - 230 g lait de coco
 - 4 œufs
 - 1 c.à café d'extrait de vanille
 - 100 g noix de coco (râpée finement)
 - Noix de coco (pour la finition)

Instructions

Préparation du caramel :

Mettre le sucre dans une petite casserole à feu moyen. Ne remuez pas; mais vous pouvez de temps en temps secouer la poêle.

Laisser le sucre fondre, bouillonner et prendre une couleur dorée.

Surveiller bien et dès que le

caramel devient ambré, retirer immédiatement du feu et verser uniformément sur le fond de moule. Laisser refroidir et durcir.

Préparation de l'appareil flan :

Préchauffer le four à 160 °C chaleur tournante.

Dans le bol du blender, ajouter le lait de coco, le lait entier et le lait concentré sucré. Mixer.

Ajouter les oeufs et l'extrait de vanille et mixer encore

Ajouter la noix de coco râpée et mixer 2 à 3 coups et c'est prêt

Verser ce mélange dans le moule, sur le caramel refroidi.

Déposer le moule dans un large plat allant au four. Remplir le plat avec de l'eau bouillante.

Cuire 50 à 60 minutes.

Tester la cuisson du flan à l'aide d'un cure-dent qui doit ressortir sec.

Retirer du four et du bain-marie. Laisser refroidir et mettre au frais au moins 4 heures.

Au moment de servir, démouler sur le plat de service.

**Conseil du jour****Les crampes**

Pendant le Ramadan, l'hydratation peut devenir un défi. Le manque d'hydratation peut entraîner des crampes, ces contractions musculaires fulgurantes mais ô combien douloureuses. Elles peuvent toucher le mollet ou le pied, de jour comme de nuit, et paralyser sur place.

Le saviez-vous ?**LES MAUX DE TÊTE**

Les pratiquants peuvent se rassurer : cette sensation finit par disparaître avec le temps et l'habitude. Mais pour éviter les maux de tête, il est tout

d'abord important de miser sur la prévention en diminuant progressivement ses consommations de café, de thé et de cigarette avant le Ramadan pour sevrer son corps.

Bon à savoir !

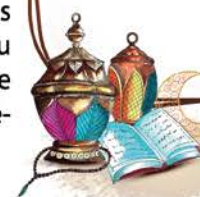
Le Coran permet aux femmes enceintes de ne pas jeûner durant le mois du ramadan. Si une femme enceinte décide tout de même de jeûner, elle doit s'assurer d'avoir une alimentation variée et équilibrée qui lui procurera de l'énergie tout au long de la journée et comblera ses besoins nutritionnels et ceux de son bébé.

**Astuce du jour:**

Le ramadan est divisé en trois périodes, composées de 10 jours chacune, c'est-à-dire, trois fois 10 jours. Et chaque période à

son mérite. Selon les hadiths du Prophète (Psl), du 1er au 10ème jour, c'est la période de la clémence et de la miséricorde divine.

مشيت الليل وحدي وأنا
نيسكي وأنا أناذي بأرربي
لعزير سقملي سعدي

**Le Courrier**
d'AlgérieQuotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSERA : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquent les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



CAGNOTTE
AU QUINTÉ

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 23 FÉVRIER 2026 - PRIX : BADR ESSAHRA - PS.AR. NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
QUARTÉ -QUINTÉ

Duel entre Soltanat el Mesk et Kawkeb Echark

Douze coursiers qui prendront part ce lundi à l'épreuve classique de la réunion hippique de l'hippodrome de Laghouat qui sera rehaussée par une forte cagnotte qui attirera à ne pas en douter les convoitises de nos amis turfistes toujours en quête de ce fameux sésame qui leur ouvrirait les portes de ce pactole tant désiré et qui va certainement nous réserver bien des surprises. Cette course classique dominée par le prix Badr Essahra support des deux paris quarté et quinté disputée sur la distance de 1600m. Cette épreuve a réuni des chevaux arabes pur âgés de 4ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 351.000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025 avec une surcharge de 1kg par tranche de 70.000 DA cumulés sur la même période. L'épreuve s'annonce certes ouverte dans son ensemble mais deux femelles semblent se détacher nettement de leurs rivaux, Soltanat El Mesk, la femelle bai de 6 ans et Kawkeb Echark, la protégée de l'écurie MT. Chaouche, de véritables galopeuses. Donc ce parcours et ce pari qui s'annonce captivant et derrière ces deux coursiers maîtres, la bataille pour les places restantes s'annonce indécise mais passionnante le reste des coursiers bien connus dans le monde des courses hippiques capables de se transcender dans ce type de confrontation, leurs récentes compétitions laissent entrevoir une forme ascendante et leur diversité de profils pourrait permettre de voir plusieurs venir accrocher une place dans la combinaison gagnante. Les jockeys devront gérer avec finesse les phases de progression car la moindre erreur d'appréciation dans le rythme des galops ou la trajectoire de chaque foulée pourraient coûter chers. La lutte promet d'être serrée jusqu'à la fin dont plusieurs concurrents susceptibles de revenir fort dans les derniers mètres de l'arrivée.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HAMAM. Ce n'est pas un cheval de tous les jours, il alterne de bonnes et mauvaises sorties et change souvent de partenaire,

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURSB
MA. MOULINARI	1	HAMAM	M. SENOUCI	57	3	PROPRIÉTAIRE
MT. CHAOUCHE	2	KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	56	6	PROPRIÉTAIRE
BR. OUAZENE	3	DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56	7	PROPRIÉTAIRE
A. DJOUDI	4	GOGHALA	A. DJOUDI	55	12	PROPRIÉTAIRE
M. BENKOUIDER	5	VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	55	8	B. MAHBOUB
AH. BENMEBAREK	6	ZAHRA	T. LAZREG	55	11	PROPRIÉTAIRE
AH. BENMEBAREK	7	KILAGA DE DILMI	M. THAMEUR	54	10	PROPRIÉTAIRE
SY. BENAMAR	8	RAHILE AMIRA	A. ATTIA	54	1	M. BENDJELLALI
A. BENHORMA	9	HOULM EL DJANOUB	A. AIDA	54	4	CH. AIDA
M. BENAROUSSE	10	MAGE GAL	M. SEMMAHI	54	2	A. BENGANA
M. BOUCHENAF	11	SOLTANAT EL MESK	JJ:MA. AIDA	53	5	CH. AIDA
SY. BENAMAR	12	CHAIMET EL MAJD	B. BAGUIRA	53	9	M. BENDJELLALI

sauf que cette fois, il est piloté par un jockey de métier.
2. KAWKEB ECHARK. Cette femelle bai de 7 ans reste sur un sans faute, elle sera à n'en pas douter la coursière à battre de la course qui nous intéresse.
3. DOGHAM. Il vient de bien se comporter lors des deux derniers meetings et qui garde une stabilité du jockey, ce magnifique coursier peut venir créer un grand exploit dans cette épreuve.
4. GOGHALA. À revoir
5. VELIANE BORIX. Ce jeune mâle de 4ans semble avoir retrouvé quelques sensations comme le montrent ses deux derniers résultats ce qui devrait lui permettre de continuer sur sa lancée.
6. ZAHRA. Confiée au chevronné jockey T. Lazreg, cette habituée des épreuves à caractère trouve ce lundi un bel engagement pour venir jouer un rôle important dans ce pari.
7. KILAGA DE DILMI. Rien de probant à son actif.

8. RAHILE AMIRA. S'attaquant à plus forte partie et au vu de ses décevantes dernières sorties, elle n'aura pas la tâche facile.
9. HOULM EL DJANOUB. Il vient de réaliser deux belles tentatives, 4e et une belle victoire sur 1400m, des performances qu'il n'aura qu'à répéter pour venir terminer en bon rang à l'arrivée.

10. MAGE GAL. Cet excellent mâle gris qui semble avoir tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties, a suffisamment de moyens de venir chambouler l'arrivée.
11. SOLTANAT EL MESK. Très en verve cette protégée du crack entraîneur CH. Aida, jouera le rôle principal dans ce pari, elle visera la plus haute marche du podium.
12. CHAIMET EL MAJD. Barrée en théorie.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. SOLTANAT EL MESK - 2.KAWKEB ECHARK-
5.VELIANE BORIX - 6. ZAHRA- 9. HOULM EL DJANOUB

LES CHANCES

3. DOGHAM - 8. RAHILE AMIRA

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORizontalement
1 - Douleur musculaire - ;2 - Bout de bois - État-major - 3 - Un sot entre deux seaux - Vague - 4 - Question d'un test - Fleuve d'Irlande - 5 - Type - Filet d'eau - 6 - Voltampère - Se mirait dans le Nil - Tête de liste - 7 - Franchis le cap - Parfum - 8 - Monnaie - Paresseux - En mieux - 9 - Ville marocaine - 10 - Régulière - Conjonction - 11 - Laisse froid - Réfléchi - Devient coulant - 12 - Possessif - Miner.

VERTICALEMENT
1 - Perspicaces - 2 - Consacré - Enzyme - Accord - 3 - Déformées - La première à passer à table - 4 - De rigueur - Pièce insérée dans la bouche du cheval - Le matin - 5 - Se colle à la bouche - Roulement de tambour - Bêtisiers - 6 - Il a son coup - Rapaces - 7 - Affolement - Dans la mêlée - 8 - Indique le lieu - Couleur - Secteur postal - 9 - Signe musical - Erbium - Grecque - Découverte - 10 - Pris au cœur - Vieil Indien - Rejeter.

Mots fléchés

Apostats	Abrégé	Fait la chaîne	Pieu	Éreintée
Endormir	Signe musical	Grefte	Beau parleur	Déchets
			Arsenic	
Gaz rare		Boissons		
Fer		Méprises		
	Vieux Indiens		Nazi	
	Fausse		Repas de berger	
Piloter			Fait sauter	
Contingent			Parcours pêle-mêle	
		Façon de rouler		Éprouvés
Dépôts d'armes		Animation		
Préfixe			Stère	
		Mille-pattes	Éventails	
		Déformé		Charge de baudet
Cages	Nuancer		Meule	
	Tête de canard		Fin de participe	
		Convenable		
Arrivées en criant		Scandium		
Protec-teurs			Patrie de Zénon	
		Rompus		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Personne qui a trahi son parti (8 lettres)

B	E	R	E	S	I	O	T	E	R	R	E	I	L	E	T	R	S
I	A	T	E	S	L	A	V	E	S	R	E	V	A	I	E	O	E
E	A	S	R	E	M	O	I	E	D	I	A	L	A	R	U	R	E
R	V	L	S	E	N	E	R	I	O	F	E	R	R	R	U	E	S
E	S	R	E	E	P	G	A	I	N	E	T	A	D	S	S	M	U
I	U	J	E	D	E	V	I	S	I	O	N	E	U	R	I	I	R
N	T	A	N	V	E	R	E	I	R	P	E	G	T	E	A	T	T
R	A	R	I	A	R	E	S	S	O	R	S	I	E	I	J	L	N
E	I	S	E	I	R	E	G	A	S	U	O	L	V	T	E	U	I
D	H	E	S	R	E	R	I	A	L	A	R	E	A	R	I	S	L
E	S	T	S	O	E	E	R	T	N	E	O	T	N	O	S	I	A
T	R	N	E	N	E	T	I	S	I	V	M	O	E	M	O	S	S
R	U	I	D	L	R	M	A	I	R	E	S	C	U	T	S	S	U
U	O	O	E	E	G	E	R	I	A	P	A	C	A	R	R	A	A
O	C	S	D	R	A	I	D	E	L	U	O	F	O	S	L	A	C
C	T	R	E	C	R	A	F	R	I	O	P	S	E	R	S	E	T
E	A	T	N	O	G	R	A	J	E	S	S	O	B	E	I	E	T
G	D	R	O	B	R	U	P	M	I	E	P	P	U	O	H	E	R

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALAI - ASSIS - AVERSE - BASSE - BORD - BOSSE - CASSER - CAUSAL - COURS - COURTE - DELAI - DERNIER - DESSEIN - EMOI - ENTREE - ESPOIR - FARCE - FOIRE - FOULE - GAIN - GARDER - GILET - HIATUS - HOUPPE - IMPUR - INTRUSE - JAIS - JARGON - JARS - LAIDE - LESTE - LIERRE - MAIRE - MOROSE - MORTIER - NARRER - NAVET - NORIA - OINTE - OISIVE - OURLET - PAIRE - PERTE - PRIERE - RAID - RESSAC - RÉVER - ROSSER - SCORIE - SOSIE - SOURDE - TARTE - TOISE - TRAIT - ULTIME - USAGER - USURE - VALSE - VERVE - VISITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORizontalement :
1. Pressureur - 2. Repue - Âtre - 3. Iso - Met - NN - 4. Meutes - Têt - 5. Erse - Tue - 6. Sveltes - Dé - 7. Aéré - Ruser - 8. Us - Vu - Ras - 9. Bières - 10. Ides - Es - Se - 11. Eu - Ève - S.O.S - 12. Rênes - Sent.

VERTICALEMENT :
1. Primesautier - 2. Réserves - Due - 3. Épouser - Be - 4. Su - Télévisée - 5. Sème - Ue - Vs - 6. Ester - Rée - 7. Rat - Usures - 8. Et - Té - Sas - Se - 9. Urne - Dés - Son - 10. Rentier - Lest.

MOTS FLÉCHÉS

HORizontalement :
Repère - Ase - Paré - Ares - Gel - Notice - Rasés - Ese - Édité - Air - Isée - Dés - St - Ruée - Ad - Idées - Api - Fou - Sonnée - Net - Nuées - Assis - Esse.

VERTICALEMENT :
Déperditions - Palais - Dues - Fer - Stère - Ti - Rêne - Eues - Dé - Osa - Éson - At - Ide - Nue - Tarière - Ânes - Secs - Sapées - Pesées - Dièse.

MOTS MASQUÉS
PECADILLE

Sûreté d'Alger : saisie de plus de 1,5 kg de kif traité

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de la semaine dernière, à la saisie de plus de 1,5 kg de kif traité et plus de 600 comprimés psychotropes, indique, dimanche, un communiqué des mêmes services "Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Baba Ali, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir-touta, ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation d'un suspect impliqué dans une affaire de trafic illicite de drogues et de substances psychotropes", précise la même source. L'opération a été menée, à la suite "d'investigations de terrain approfondies ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un individu s'adonnant au trafic de divers types de drogues, conduisant à son identification, à son arrestation et à la saisie de 1kg et 566 g de kif traité ainsi que de 660 comprimés de drogue dure (ecstasy)", indique le communiqué. "Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, conformément aux procédures judiciaires en vigueur", conclut le communiqué.

Sécurité routière : campagne de sensibilisation aux accidents de la route durant le Ramadhan

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention des accidents de la route durant le mois du Ramadhan, sous le slogan "Ramadhan nous unit...Non aux accidents de la route qui nous divisent", a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. L'objectif de cette campagne qui intervient, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports "est de relever le niveau de conscience quant aux dangers des accidents durant le mois du jeûne", a indiqué le communiqué, affirmant "l'importance de



se conformer au code de la route pour préserver la sécurité des usagers de la voie publique". Les délégations de wilaya à la

sécurité routière, à travers les différentes wilayas "ont organisé des sorties de terrain de proximité ayant ciblé les différents

axes routiers, les espaces publics, les stations de transport des voyageurs et les stations de service, en coordination avec les services sécuritaires et les différents partenaires parmi les instances, institutions et acteurs de la société civile activant dans le domaine de la sécurité routière", a ajouté le communiqué. À cette occasion, "des dépliants de sensibilisation ont été distribués et des conseils pratiques prodigués aux conducteurs sur les principes d'une conduite sûre, notamment durant les heures de jeûne", recommandant d'"éviter l'excès de vitesse et la conduite en état de fatigue et d'épuisement, et de respecter la distance de sécurité", conclut le document.

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes à El-Oued



et saisir une quantité de 20.000 capsules de psychotropes. Après finalisation des procédures réglementaires d'usage, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour "association de malfaiteurs et commercialisation illicite de psychotropes".

Un réseau de trafic de psychotropes a été démantelé par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès des services de Sûreté de cette wilaya. Agissant sur informations faisant état d'activités suspectes d'un réseau de transport de psychotropes à travers plusieurs wilayas, les éléments de la Sûreté de wilaya ont mis en place un dispositif de contrôle ayant permis d'intercepter cinq individus, dont une femme,

Neuf morts et 194 blessés sur les routes en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 194 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés à Oran, avec 2 morts et 3 blessés, et à Chlef, avec 2 décès, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 16 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Constantine (4 personnes), Nâama (3), Sétif (3), Alger (3), Tlemcen (2) et Chlef (1), ajoute le bilan. Durant la même période, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Sétif sont intervenus suite à l'explosion de gaz de ville, au rez-de-chaussée d'une bâtisse dans la daïra d'El-Eulma, ayant causé des brûlures de 2e degré à une femme.

L'Unesco redoute une chute "spectaculaire" des revenus des créateurs de contenus

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) générative pourrait entraîner d'ici 2028 des pertes de revenus mondiales de 24 % pour les créateurs de musique et de 21 % pour les créateurs audiovisuels, soit près de 8,5 milliards d'euros par an cumulés, estime l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dans un nouveau rapport. "Le rap-

port de l'Unesco appelle à un soutien renouvelé et renforcé aux artistes et aux professionnels de la culture alors que l'IA et les transformations numériques remodelent les industries créatives, en proposant un plan d'action comprenant plus de 8.100 mesures politiques", a déclaré dans un communiqué, Khaled El-Enany, directeur général de l'Unesco. Ces projections s'inscrivent dans une

transformation plus large de l'économie créative, déjà profondément bouleversée par la transition numérique. Si les technologies numériques ont élargi l'accès aux outils créatifs et aux publics, elles ont également intensifié les inégalités et la précarité économique. Les revenus numériques représentent désormais 35 % des revenus des créateurs, contre 17 % en 2018, ce qui marque un changement structurel accompagné d'une instabilité des revenus et d'une exposition accrue aux violations de la propriété intellectuelle. Cette dernière édition de l'Unesco sur la créativité, qui s'appuie sur des données provenant de plus de 120

pays, analyse un paysage culturel en rapide évolution, façonné par la transformation numérique, l'IA, l'évolution de la dynamique du commerce mondial et les menaces croissantes qui pèsent sur la liberté artistique. Le document souligne la nécessité de mettre en place des politiques plus strictes pour protéger les créateurs contre l'aggravation des inégalités. Dans ce contexte de mutation accélérée et de fragilisation des créateurs, l'essor des contenus générés par l'IA apparaît comme un facteur supplémentaire de déstabilisation. D'autant que l'inondation d'Internet par des contenus "synthétiques" générés par l'IA menace

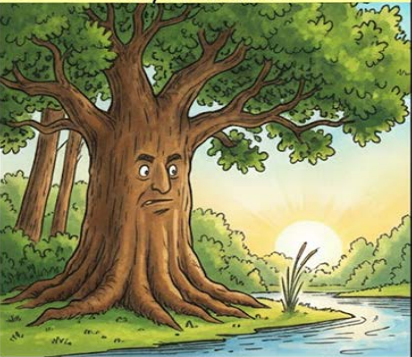
également la diversité et la qualité des œuvres créatives. "Les politiques publiques doivent protéger les droits de propriété intellectuelle des créateurs tout en soutenant l'innovation et l'investissement dans les infrastructures culturelles numériques", préconise l'Unesco. Ces recommandations interviennent alors que le secteur culturel mondial connaît une expansion rapide mais inégalement répartie, accentuant les déséquilibres entre pays développés et en développement. Le commerce mondial des biens culturels a doublé pour atteindre 254 milliards de dollars en 2023, dont 46 % proviennent des pays en développement.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chêne et le Roseau (1)

Un récit issu des fables de Jean De La Fontaine

Il y avait, au bord d'une rivière, un chêne majestueux. Il était immense, robuste, et ses racines s'enfonçaient si profondément dans le sol qu'il se croyait invincible.



Chaque jour, il se moquait du petit roseau qui poussait à ses pieds.

Regarde-toi, pauvre
herbe fragile ...



à suivre

AUX POINGS

« La FIFA a d'abord changé en mal. Et du mal en pire. Et maintenant, c'est pire qu'avant, glisse Blatter (...). Le Mondial 2026, c'est money, money, money. Ces deux-là (Donald Trump et Gianni Infantino, ndlr) sont là pour que la Coupe du monde rapporte le plus de bénéfices. Mais ça n'a jamais été le but d'une Coupe du monde ».

L'ancien président de la FIFA, Sepp Blatter





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 12 km/h
Humidité : 54 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 5 km/h
Humidité : 78 %

Dohr : 13h02
Assar : 16h10
Maghreb : 18h40
Îcha : 19h58

Mardi 6
ramadhan 1447
Sobh : 06h00
Chourouk : 07h26

LES PRODUCTEURS EUROPEENS DE TOMATE DENONCENT :

« Une concurrence déloyale et un accord Maroc - UE hors la loi »

Les producteurs de tomates, français, italiens, portugais, espagnols, dénoncent l'accord Maroc - UE conclu malgré des arrêts de la Cour de Justice européenne (CJUE), qu'ils considèrent comme une concurrence déloyale qui va mettre en péril la filière des légumes, primeurs déjà fragilisée par le carcan du système de quota de protection défini par Bruxelles pour un supposé équilibre entre les agriculteurs de pays de l'espace de l'UE.



Ces derniers réclament le blocage sine-die, de la révision de l'accord entre le Maroc et l'UE, un accord en totale contradiction avec des décisions de justice qui ont déclaré caducs tous les accords conclus avec le Maroc et englobant dans leur espace de mise en œuvre les territoires sahraouis occupés. « Le groupe de contact de la tomate réunissant la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne a réclamé la réciprocité dans les accords commerciaux avec les pays tiers, ainsi que le blocage de la modification de l'accord UE-Maroc, lors d'une réunion tenue à Torres Vedras (Portugal) », indique l'agence Europa Press, citant un communiqué. Au cœur des discussions, poursuit la même source, figurait la nécessité d'un marché unique dans lequel les conditions de concurrence loyales seraient identiques pour tous les opérateurs, y compris ceux issus de pays hors Union européenne. Une exigence « vitale pour le maintien du secteur producteur communautaire et une barrière pour protéger la filière des primeurs », notent les participants à la réunion qui ont dénoncé les disparités entre les normes phytosanitaires, sociales et du travail », imposées aux producteurs de l'Union européenne (UE) et celles exigées à ceux des pays tiers exportateurs, les-

quelles engendrent une concurrence déloyale et rendent les producteurs européens de moins en moins compétitifs. Il faut rappeler dans ce cadre, que plusieurs partis politiques siégeant dans le parlement européen ont demandé aux parlements des pays membres de l'UE de ne pas ratifier les accords de libre-échange conclus avec le Maroc en totale contradiction avec les arrêts et décisions de la CJUE et des instances internationales qui reconnaissent au Sahara occidental occupé, le statut de territoire non autonome.

Ils estiment que l'accord qui constitue une véritable menace pour de nombreux producteurs de tomates et de fruits et légumes a déjà causé « de graves dommages au secteur espagnol, qui a perdu sa position de premier fournisseur de tomates de l'UE. Et ces préjudices « s'aggraveront » avec la modification de l'accord d'association du 2 octobre qui « permettra aux productions du Sahara de bénéficier des avantages commerciaux accordés aux productions marocaines ». Les producteurs soulignent par ailleurs qu'une augmentation de 1.000% de la production est prévue dans cette région, pour atteindre 13.000 hectares d'ici 2030, dont 85% seraient destinés au marché européen. Une éventualité contre laquelle,

plusieurs partis européens ont commencé à se mobiliser pour pousser l'UE à imposer de nouvelles clauses du contrat de libre-échange avec le Maroc et surtout pour appliquer dans toute leur rigueur, les décisions de la CJUE qui insistent sur le caractère caduc des accords n'ayant pas obtenu l'aval des représentants exclusifs du peuple sahraoui.

Enfin, les représentants du secteur s'inquiètent des modalités d'étiquetage prévues par la modification du règlement européen 2023/2429 sur les normes de commercialisation des fruits et légumes. Ils estiment que la mention des régions de provenance, plutôt que du pays d'origine, pourrait induire les consommateurs en erreur. Et c'est une véritable menace qui pèse sur l'agriculture européenne soumise à une concurrence déloyale imposée par l'accord UE-Maroc et UE Israël, qui vont à l'encontre des décisions et des résolutions de la communauté internationale qui ne reconnaissent la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et la souveraineté de l'entité sur les territoires occupés en juin 1967. Et comme un malheur n'arrive jamais seul pour les agriculteurs européens, plusieurs partis politiques européens, notamment de gauche, ont commencé à mobiliser leurs troupes pour dénoncer l'accord « Mercosur » conclu entre l'UE et des pays d'Amérique du sud et qui serait, comme le qualifient ses adversaires, le coup de grâce porté à l'agriculture européenne.

Slimane B.

DÉCOUVERTE PAR LA GENDARMERIE À BLIDA Une usine fabrique du pain tortilla avec de la farine avariée

L'unité spécialisée en sécurité alimentaire du service central opérationnel de lutte contre la criminalité organisée relevant de la Gendarmerie nationale a découvert une installation dans la wilaya de Blida, dont les propriétaires fabriquent et produisent du pain tortilla (galette) avec de la farine avariée. Un communiqué des services de la gendarmerie explique que suite à une inspection de l'installation par ses enquêteurs, il s'est avéré que cette unité appartenait à une entreprise opérant sous le couvert d'une boulangerie industrielle. « Une quantité considérable de farine subventionnée a été saisie, des échantillons de celle-ci et du produit final ont été prélevés et envoyés à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale pour expertise », ajoute le communiqué, soulignant que « les résultats de l'expertise ont montré leur non-conformité et leur danger pour la santé du consommateur. »

En outre, l'enquête a révélé la production et la fabrication de pain tortilla avec de la farine ordinaire emballée dans des sacs de 50 kg par le gérant de la même entreprise. Celui-ci en a bénéficié d'une des filiales d'une société holding pour un montant de 2000 DZD par quintal », poursuit la même source, précisant que cette farine était destinée, selon la loi en vigueur, aux boulangers pour la fabrication du pain subventionné. Un acte frauduleux qui a permis à l'entreprise de « réaliser des bénéfices supplémentaires considérables depuis le début de ses relations avec les filiales de cette société holding », fait savoir la Gendarmerie. Précisément, « plus de 24 000 quintaux de cette matière ont été achetés, pour une valeur financière totale d'environ 04 milliards de centimes, réalisant des ventes de produits finis avoisinant les 77 milliards de centimes. » Enfin, les mêmes services de la Gendarmerie ont procédé à la constitution du dossier de procédure à l'encontre du gérant de l'entreprise et ses complices qui ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent.

R. S.

SOUS-RIRE

Programme télé Ramadan 2026



PERIODE ALLANT DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2026 L'ENMTV lance la vente des billets

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV) a annoncé le lancement officiel des opérations de réservation et de vente de billets pour la saison estivale 2026, et ce durant la période allant du 15 juin au 15 septembre 2026. Selon un communiqué de la compagnie maritime nationale, il s'agit des lignes régulières entre les deux rives de la Méditerranée, notamment de et vers l'Algérie. Précisément, il s'agit des points de départ en Algérie « Oran - Alger - Béjaïa - Skikda - Annaba », vers la France, notamment (Marseille - Sète) et vers Espagne (Barcelone - Alicante). L'ENMTV a invité ses clients à profiter de « prix compétitifs incluant tous les repas à bord des navires, dans une ambiance alliant confort, sécurité et qualité de service ». Selon la même source, les réservations se font à travers le site officiel qui propose un service de paiement électronique en Algérie et à l'étranger via le lien : <https://afs.algerieferries.dz/booking/step2>, ou en se rendant dans les agences commerciales agréées de l'entreprise en Algérie et à l'étranger.

R. S.